

ARCHIDIOCÈSE DE KINSHASA

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

**OMNIA OMNIBUS**

---

**CALENDRIER ACADEMIQUE**

**2025 – 2026**



© Editions P.U.O.  
Octobre 2025

Imprimé en RDC par Omniadesign  
Printed in DRC by Omniadesign

Tél. : (+243) 831 445 562  
E-mail : [omniaomnibus22@gmail.com](mailto:omniaomnibus22@gmail.com),  
[www.universiteomniaomnibus.com](http://www.universiteomniaomnibus.com)



Thème de l'année pastorale 2025-2026 de  
L'Archidiocèse de Kinshasa :

**“SYNODALITÉ ET COMMUNION : BILAN ET PERSPECTIVES”**



## I. BREVE PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITE *OMNIA OMNIBUS*

L'Université *Omnia Omnibus* est un établissement privé catholique d'enseignement supérieur et universitaire appartenant à l'Archidiocèse de Kinshasa. Elle est issue du regroupement des institutions universitaires de l'Archidiocèse de Kinshasa que Son Éminence le Cardinal Fridolin AMBONGO, Archevêque Métropolitain de Kinshasa, a réunies en une seule Institution universitaire par son décret N° **Prot 0203/21** du 14 mai 2021.

Elle a reçu l'agrément du Ministère de tutelle par l'Arrêté ministériel N° **285/MINESU/CAB.MIN/NMB/RMM/2023** du 12 juin 2023 portant admission à l'Agrément de l'Université *Omnia Omnibus* tel que modifié et complété par l'Arrêté ministériel N°**315/ MINESU/ CAB.MIN/ MNB/ RMM/ 2023** du 03 juillet 2023.

Elle organise actuellement 8 Facultés reparties en 6 Domaines, à savoir :

### A. DOMAINE DE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

1. Faculté de Théologie
2. Faculté de Philosophie
3. Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication

### B. DOMAINE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

4. Faculté de Gestion, Management et Développement

### C. DOMAINE DE SCIENCES AGRONOMIQUES ET ENVIRONNEMENT

5. Faculté des Sciences des Bio-ingénieurs

### D. DOMAINE DE SCIENCES JURIDIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

6. Faculté de Droit, Sciences Politiques et Bonne Gouvernance

### E. DOMAINE DE SCIENCES DE LA SANTE

7. Faculté de Santé Publique

### F. DOMAINE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIES

8. Faculté des Sciences Informatiques

Considérant que, la crise multidimensionnelle qui sévit en République Démocratique du Congo ne peut être résorbée que si l'Etat et les partenaires sociaux s'engagent à œuvrer de concert notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et universitaire, à l'effet de pourvoir à la formation de

l'« Homme nouveau », compétent, digne, spirituellement outillé pour contribuer à la transformation positive de l'environnement au bénéfice de ses concitoyens, et dans un esprit de complémentarité aux efforts déjà déployés par la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, l'Archidiocèse de Kinshasa s'est résolu de proposer une offre nouvelle de formation à savoir, une Université aux objectifs compatibles avec les enjeux pastoraux, sociaux et économiques d'un univers globalisant et mondialisé, dominé par la compétition.

La formation dispensée à l'Université *Omnia Omnibus*, institution privée d'utilité publique, s'inscrit parfaitement dans la droite ligne des préoccupations de l'Etat congolais reprises dans la Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, spécialement en ce qui concerne la formation des élites pour un développement durable et harmonieux. L'Université *Omnia Omnibus* intègre son action dans une stratégie de l'éducation et de la formation en visant un système éducatif équitable et inclusif, au service de la croissance et de l'emploi, du progrès social qualitatif, attesté par le système d'assurance qualité.

Par sa devise « *Scientia, Conscientia, Excellentia* » (**Science, Conscience, Excellence**), l'Université *Omnia Omnibus* a le souci de l'excellence et de la compétitivité. Sa vocation est de transmettre à la jeunesse congolaise des savoirs et des compétences mais aussi un sens de responsabilité, d'engagement ainsi qu'un esprit de créativité, d'entrepreneuriat, qualités indispensables aujourd'hui pour transformer, moderniser et reconstruire durablement notre pays en ce troisième millénaire.

L'Université *Omnia Omnibus* se veut être enfin un forum de dialogue et d'échange de connaissances pluridisciplinaires aux plans : international, africain et congolais, dans le but ultime de faire progresser les sciences et les technologies outils majeurs pour une croissance économique durable et résiliente au service du développement humain intégral.



## II. GOUVERNEMENT DE L'UNIVERSITE *OMNIA OMNIBUS*

### Le Pouvoir organisateur

Archidiocèse de Kinshasa

#### Autorités diocésaines :

- Son Eminence Fridolin Cardinal AMBONGO BESUNGU, Archevêque Métropolitain de Kinshasa ;
- Son Excellence Monseigneur Carlos NDAKA, Évêque Auxiliaire de Kinshasa ;
- Son Excellence Monseigneur Edouard TSIMBA, Évêque Auxiliaire de Kinshasa ;
- Son Excellence Monseigneur Edouard ISANGO, Évêque Auxiliaire de Kinshasa ;

### Le Grand Chancelier

Son Eminence Fridolin Cardinal AMBONGO BESUNGU, Archevêque Métropolitain de Kinshasa.

### Le Conseil d'Administration de l'Université *Omnia Omnibus*

1. Madame ABAYUWE Liska
2. Père DIYABANZA Jean-Robert
3. Professeure Sœur KIVWILA Brigitte
4. Monsieur MASOMBO André
5. Professeur MBEMBA Théophile
6. Professeur MOKONDA Florentin
7. Madame MUNKENI Eliane
8. Professeur Abbé NDJONDJO Marcel
9. Professeur Abbé NGAZAIN Christian
10. Madame RUMBU Marie-Jacqueline
11. Professeur Abbé SANTEDI Léonard

### Le Comité de Gestion de l'Université *Omnia Omnibus*

1. Professeur Abbé Christian NGAZAIN : Recteur
2. Professeur Théophile MBEMBA : Vice-Recteur
3. Abbé Victor NTAMBUE : Secrétaire Général Administratif

### Les adresses et contacts de l'Université *Omnia Omnibus*

- Siège administratif* : 17, Avenue du Grand Séminaire; Lemba-Righini  
*Campus de Saio* : 2317, Avenue Saio ; Kasa-Vubu  
*Campus de Kintambo* : 4, Avenue chrétienne, Nganda, Kintambo  
*Campus de Ngaliema* : 2, Avenue des écuries, Joli-Parc, Ngaliema  
*Site internet* : [www.universiteomniaomnibus.com](http://www.universiteomniaomnibus.com)  
*Boite Postale* : 226 KIN XI  
*Boite e-mail* : [omniaomnibus22@gmail.com](mailto:omniaomnibus22@gmail.com),  
*Facebook* : Université Omnia Omnibus  
*Téléphone* : + 243 831 445 562

### III. HOMELIE DE LA MESSE D'INAUGURATION DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025 – 2026 ET ALLOCUTIONS



ARCHIDIOCESE DE  
KINSHASA  
**Le Vicaire Général**

### HOMELIE DE LA MESSE DE L'ESPRIT SAINT A L'OCCASION DE LA RENTREE ACADEMIQUE à OMNIA OMNIBUS 2025-2026 KINSHASA, LE 14.10.2025 (Pr 3,16-23 ; Mc 10,13-16)

Frères et Sœurs dans le Seigneur,

#### **Salutations et bienvenue**

1. C'est dans une joie profonde que nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer l'Eucharistie en invoquant le Saint Esprit sur tous le personnel académique, scientifique, ouvrier ainsi que sur tous les étudiants de notre Université *Omnia Omnibus*. Au nom de notre Archevêque et Grand Chancelier de cette alma mater, je souhaite la bienvenue à chacune et chacun de vous. Merci d'être présents à cette célébration solennelle, signe de votre foi et de votre désir de confier l'année académique 2025-2026 à Dieu. Vous êtes ici les visages de notre Université : parents, responsables, professeurs et étudiants. Ensemble, rendons grâce à Dieu qui nous rassemble, et implorons son Esprit, source de lumière, de discernement et de force.

#### **Sens de la messe de l'Esprit Saint**

2. Certains pourraient se demander : pourquoi commencer l'année académique par une messe ? La réponse nous vient de l'Écriture : « *Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que peinent les bâtisseurs* » (Ps 126,1). Autrement dit, sans la présence du Seigneur, nos efforts restent stériles. Cette célébration est donc une invocation confiante des dons de l'Esprit Saint : la sagesse pour comprendre, l'intelligence pour réfléchir, le conseil pour discerner le bien, la force pour persévéérer, la science pour découvrir, la piété et la crainte de Dieu pour marcher humblement avec le Seigneur. Avec Dieu, tout devient fécond ; sans Lui, même le plus grand effort risque de s'effondrer.

#### **Parole de Dieu**

3. La parole de Dieu que nous venons d'écouter nous offre une méditation profonde sur la mission éducative à la lumière de la foi. Dans la Première lecture, tirée du livre des Proverbes (Pr 3,16-23), le Sage nous dit que les commandements de Dieu sont une lumière pour notre vie. Il écrit à ce sujet : les préceptes de Dieu

« *sont une lampe, l'enseignement, une lumière : instruction et discipline sont un chemin de vie* » (Pr 3,23). En effet, l’Université catholique n’a pas seulement pour but de transmettre des savoirs, mais de former à la vraie sagesse. Elle vous apprend à vivre selon la vérité, dans la droiture et la justice. Elle vous donne une lampe pour vous guider, de vous indiquer le chemin de la vie. Suivre cette lumière ou ce chemin, c’est renoncer à ce que le Seigneur déteste : le mensonge, la violence, la division et la corruption. L’Université catholique vous forme à lutter contre ces antivaleurs. Comme vous le savez : « science sans conscience, n'est que ruine de l'âme » (Rabelais).

4. L’éducation commence en famille. Et l’un des premiers apprentissages est celui de l’écoute et de l’obéissance. C’est pourquoi le Décalogue contient un commandement unique assorti d’une promesse : « *Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur* » (Ex 20,12). Un enfant qui n’écoute pas ses parents aura du mal à écouter ses professeurs et ses maîtres. Or, l’obéissance est un chemin de croissance, de paix et de réussite. Souvenons-nous de cette maxime apprise dès la première année primaire : « *L’élcolier docile* ». Et nos proverbes africains le rappellent avec sagesse : « *L’enfant obéissant mange à sa faim* ».

5. Dans l’Évangile selon saint Marc (Mc 10,13-16), Jésus accueille les enfants avec tendresse. Il exhorte ses disciples en ces termes : « *Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent* ». Laisser venir les enfants à Jésus, c’est leur transmettre les valeurs du Royaume : la confiance, la droiture, la bonté, la joie. Ressembler à l’enfant, c’est avoir un cœur ouvert, capable d’apprendre, de croire et d’aimer. Chers étudiants, votre innocence, votre soif de vérité, votre joie sincère sont des trésors précieux. Protégez-les, cultivez-les.

6. Quant à vous chers Professeurs, votre mission est noble et en même temps exigeante. Vous êtes des semeurs de lumière, des formateurs de consciences. Dans une Université catholique, il ne s’agit pas seulement de transmettre des disciplines, mais de former à l’honnêteté, au respect, au courage et à la justice. Dites non à toute forme de corruption éducative : tricherie, branchement, suivi, favoritisme, paresse, mépris de l’effort. Vous êtes appelés à éduquer dans la vérité et par l’exemple.

7. Chers jeunes, notre Pays, la RDC vous appartient. Vous étudiez aussi pour la redresser, la relever et refaire sa grandeur. Votre réussite ne se mesure pas seulement aux résultats académiques, mais à la grandeur de votre cœur. Cherchez à devenir des hommes et des femmes intègres, au service du bien commun.

## Bénédiction

Frères et Sœurs dans le Seigneur,

8. Accueillons l'Esprit Saint aujourd'hui. Qu'Il soit la lampe qui éclaire nos pas, la lumière qui illumine vos études, et le maître intérieur qui nous guide tout au long de cette année. Que la Vierge Marie, Notre-Dame de la Sagesse, intercède pour vous. Et que la bénédiction du Seigneur repose sur chacun vous

Amen.

**+ Carlos NDAKA Sb**





Kinshasa, le 14 octobre 2025

**Discours à l'occasion de l'ouverture  
de l'année académique 2025-2026  
à l'Université catholique "Omnia Omnibus"**

Excellence,  
Honorables,  
Révérend Abbé Recteur,  
Éminents professeurs,  
Chers membres du corps scientifique, administratif, technique et ouvrier  
Chers étudiantes et étudiants,

C'est pour moi un honneur d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année académique 2025-2026. Être ici, dans votre Université catholique "Omnia Omnibus", signifie partager un chemin qui a pour boussole la devise qui vous guide : **Science, Conscience, Excellence**. Trois mots qui, médités en profondeur, dessinent non seulement un projet éducatif, mais aussi un véritable programme de vie.

**1. Science – recherche de la vérité qui libère**

L'université est le lieu par excellence de la recherche, du dialogue et de l'élaboration critique du savoir. La science n'est pas seulement accumulation de données, mais ouverture à la vérité qui rend libres.

Le Pape Léon XIV, dans sa récente Exhortation *Dilexi te*, a rappelé : « *Les chrétiens ont compris que la connaissance libère, donne de la dignité et rapproche de la vérité* » (*Dilexi te*, n. 68). La connaissance est une vocation universelle, et la refuser signifie priver l'homme de son humanité la plus profonde.

Saint Jean-Paul II, dans l'encyclique *Fides et ratio*, écrivait : « *La foi et la raison sont comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité* » (*Fides et ratio*, 1).

Votre université est donc appelée à préserver cette harmonie, en évitant à la fois le risque d'une science enfermée dans le technicisme et celui d'une foi dépourvue d'intelligence critique.

**2. Conscience – la voix intérieure qui oriente les choix**

La science, sans conscience, devient un pouvoir aveugle. La conscience est cette voix qui nous guide, qui nous aide à discerner le bien du mal et à choisir la voie juste.

Dans l'Exhortation déjà citée *Dilexi te*, Léon XIV avertit : « ... en écoutant le cri du pauvre, nous sommes appelés à nous identifier au cœur de Dieu qui est attentif aux besoins de ses enfants. Le pauvre crierait vers le Seigneur contre nous si nous restons indifférents à ce cri » (*Dilexi te*, n. 8). Former les consciences signifie éduquer à la responsabilité sociale, à la justice, à la solidarité.

Saint Augustin, grand Docteur de l'Église, écrivait : « *Reviens à ta conscience, interroge-la et reviens à Dieu. De la conscience à l'âme, et de l'âme à Dieu* ». C'est une invitation toujours actuelle : la vraie culture ne se mesure pas seulement en diplômes, mais dans la capacité d'écouter la conscience.

### 3. Excellence – le service comme norme la plus haute

Le troisième mot de votre devise est **Excellence**. Non pas comprise comme recherche de prestige, mais comme tension vers le meilleur, mise au service des autres.

Léon XIV affirme : « *Le Christ est par excellence le Rédempteur* » (*Dilexi te*, n. 61). Son excellence s'est manifestée dans l'amour jusqu'à la croix. C'est un renversement radical des critères mondains : non pas l'excellence du pouvoir, mais celle du don.

Le Pape Benoît XVI, dans l'encyclique *Caritas in veritate*, nous rappelle que « *la charité dans la vérité est la principale force motrice du véritable développement de chaque personne et de l'humanité tout entière* » (*Caritas in veritate*, 1). La vraie excellence ne se mesure pas dans les classements, mais dans la capacité de transformer la connaissance en bien commun.

Saint Jean Chrysostome, avec une force prophétique, avertissait : « *Veux-tu honorer le corps du Christ ? Ne le néglige pas lorsqu'il est nu. Ne l'honore pas ici avec des vêtements de soie, alors que dehors tu le laisses mourir de froid et de faim* ». Voilà l'excellence évangélique : reconnaître le Christ dans les petits et les pauvres.

### 4. Une mission qui unit foi et culture

Votre Université catholique est appelée à être un carrefour de foi et de culture, de recherche scientifique et de formation éthique. Comme l'a dit le Pape François lors de sa rencontre avec les représentants des médias, au début de son pontificat : « *Ah, comme je voudrais une Église pauvre et pour les pauvres !* » (16 mars 2013). De la même manière, une université catholique excelle lorsqu'elle sait donner voix aux derniers, lorsqu'elle enseigne à transformer le savoir en service, la recherche en justice, l'intelligence en fraternité.

### Conclusion

Chers étudiants, professeurs et amis de cette Université “*Omnia Omnibus*”, en ouvrant l'année académique 2025-2026, je vous invite à vivre pleinement votre devise :

- **Cultivez la science** avec rigueur et passion.
- **Formez la conscience** avec responsabilité et vérité.
- **Recherchez l'excellence** non pour vous-mêmes, mais comme service aux autres.

De cette manière, votre Université sera fidèle à sa vocation : offrir « *tout à tous* », dans la ligne de l'Évangile et du Magistère de l'Église.

Je conclus avec les paroles de *Dilexi te* : « *Aucun geste d'affection, même le plus petit, ne sera oublié, surtout s'il est adressé à ceux qui sont dans la douleur, dans la solitude, dans le besoin* » (*Dilexi te*, n. 4).

Que cet esprit guide chacune de vos leçons, vos recherches et vos projets tout au long de cette année académique.

Merci !

Mgr. Andriy YEVCHUK  
Secrétaire de la Nonciature apostolique

**Mot de circonstance du Recteur**  
*Ouverture de l'année académique 2025-2026*  
Kinshasa/Campus de Saïo, le mardi 14 octobre 2025

Révérendissime Mgr le Secrétaire de la Nonciature Apostolique en RD Congo,  
Monsieur l'Abbé Secrétaire Général Administratif,

Messieurs les Doyens,

Chers Membres du Corps académique et scientifique,

Chers Membres du corps administratif, technique et ouvrier,

Distingué.e.s invité.e.s en vos titres et qualités,

Chères étudiantes et chers étudiants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

1. C'est avec une joie immense que je vous accueille en cette circonstance heureuse du lancement de l'année universitaire 2025-2026 de notre *Alma Mater*. Je vous exprime ma profonde gratitude et toute mon allégresse pour votre appréciable présence à la célébration de ce jour. Je salue avec une particulière affection et une incommensurable gratitude Son Excellence Mgr Carlos NDAKA, Évêque auxiliaire et Vicaire général de l'Archidiocèse de Kinshasa, qui a reçu mandat de Son Éminence le Cardinal Fridolin AMBONGO, Archevêque Métropolitain de Kinshasa et Grand Chancelier de notre Université, pour présider cette cérémonie d'inauguration solennelle de l'année académique 2025-2026 au sein de notre Institution. Je salue avec déférence tous nos invité.e.s de marque qui nous honorent par leur présence. C'est aussi pour moi un réel plaisir de saluer la présence remarquable et remarquée de nos étudiantes et étudiants les anciennes et anciens et surtout les nouvelles et les nouveaux qui ont respectivement renouvelé et fait le choix pour une formation universitaire de qualité qui allie science, conscience et excellence. Je me dois aussi de remercier notre chorale, le chœur Marie Madeleine MIENZE ainsi que tous les acteurs liturgiques qui ont soigneusement préparé et ont merveilleusement animé la messe votive du Saint-Esprit à l'occasion de la rentrée académique. Que nos services techniques et tout le personnel d'appoint soient vivement remerciés pour tous les efforts consentis pour que la célébration d'aujourd'hui soit de toute beauté.

2. Nous commençons aujourd'hui la 4<sup>ème</sup> année académique de notre Université. Durant la 3<sup>ème</sup> année qui s'est achevée avec succès, nous avons eu au total 1028 étudiants dont 418 filles. Notre Université a lancé sur le marché de l'emploi 98 bacheliers qui sont nos premiers diplômés du système LMD, répartis comme suit : 25 en Philosophie, 11 en Théologie, 13 en SIC, 9 en SI et 40 en GMD. 85 étudiants ont obtenu le titre de Licencié (Ancien système) : 31 en Gestion et Administration des Projets, 21 en Gestion de l'Environnement et Assainissement et 33 en Santé Publique. Ceux-ci constituent l'avant dernier groupe d'étudiants qui ont suivi leur parcours académique dans le système PADEM. L'extinction définitive de l'ancien

système se fera donc au terme de l'année académique que nous inaugurons aujourd'hui. Cela étant, il est maintenant pour nous un impératif catégorique de mener à terme l'implémentation du système LMD au sein de notre *Alma Mater*, en mettant notamment un point d'attention particulier aux innovations pédagogiques et à la digitalisation de nos services. De même, il n'est pas sans intérêt de rappeler le souci majeur qui a conduit notre Archevêque à créer le 14 mai 2021 cette Université nouvelle. En effet, notre Université a été voulue par son promoteur, le Cardinal Fridolin AMBONGO, comme étant un instrument d'évangélisation au service de l'Église et de la société. L'heureuse circonstance du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Université *Omnia Omnibus* le 14 mai prochain doit être pour nous un moment d'introspection en vue d'une évaluation sans complaisance du parcours existentiel déjà réalisé. Comment ne pas évoquer sur ce point trois figures de proue qui ont porté à cœur le projet de l'Université OMNIA et qui ont marqué de leur empreinte l'organisation des Facultés de Santé Publique, de Droit et de Sciences de Bio-ingénieurs mais qui nous ont quittés alors que nous avions encore besoin de leurs précieux services. Il s'agit des Professeurs Pitshouna KILUNGA, Doyenne de la Faculté de Santé Publique ; Abbé Jean-René KIEDI, Professeur à la Faculté de Droit et Joseph MOLISHO, Professeur à la Faculté de Sciences de Bio-ingénieurs et Directeur-Adjoint de la CIAQ OMNIA. Je vous prie de vous lever pour garder une minute de silence en leur mémoire.

Auguste assemblée,

3. L'Université est une communauté de personnes qui cheminent ensemble à la recherche de la vérité qui, d'une part, nous a déjà été révélée dans la Parole de Dieu. D'autre part, cette vérité doit être redécouverte dans chaque science, au regard de chaque situation qui nous interpelle. Nous ne pouvons pas avoir peur de la science. Car toute recherche, si elle est véritablement scientifique, tend vers la vérité. Et le Christ a dit : *Ego sum veritas*, Je suis la Vérité (Jn 14,6). Cependant, nous savons que, dans cette quête de la Vérité, les défis sont nombreux, et l'Université a pour rôle de créer un espace de lumière et de dialogue capable de contribuer à bâtir un monde plus humain et plus juste. Face à cette tâche passionnante, tous les membres de la communauté universitaire sont importants : étudiants, professeurs, personnel, bienfaiteurs, bref, tous. Ceci nous pousse à nous tourner spontanément notre pensée vers le thème retenu pour l'année pastorale 2025-2026 dans notre Archidiocèse, à savoir *Synodalité et communion : bilan et perspectives*. Personne ne peut prétendre réaliser seul tout le grand labeur qui nous attend. Chacun de nous, dans un esprit de service véritable, doit s'activer à faire son devoir avec promptitude et sans se faire prier. Si cela est vrai, il est d'autant plus vrai que l'Université a un besoin réel d'enseignants, mieux des maîtres. Des enseignants qui cultivent les sciences mais aussi et surtout qui font preuve de sagesse. Des enseignants dont le comportement est exemplaire. Des enseignants

qui vivent pour leurs étudiants et leurs collègues, désireux de transmettre non seulement le savoir, mais aussi la sagesse. En somme, l'Université a besoin des maîtres du service et qui y trouvent leur joie ainsi que nous le donne à comprendre la Sainte et Divine liturgie de l'Église dans la 2<sup>ème</sup> prière eucharistique à l'endroit où le prêtre dit : « ... et nous te rendons grâce, car tu nous as estimés dignes de nous tenir devant toi pour te servir ». Ceci revient à dire que l'Université n'est pas un récipient où l'on conserve des données déjà établies, mais un lieu d'entrainement, de formation où l'apprentissage se fait à travers la cohabitation et les relations entre les personnes.

4. Comme on peut bien s'en rendre compte, la réalisation de notre mission en tant qu'Université Catholique ne va pas sans défis à relever. En ce qui nous concerne, je voudrais, à la lumière des axes majeurs de notre plan stratégique quinquennal OMNIA 2025-2030, relever ceux qui paraissent les plus urgents pour l'exercice académique que nous commençons aujourd'hui :

- Le renforcement des partenariats avec d'autres institutions académiques et universitaires afin de promouvoir la collaboration et l'innovation.
- La construction de nouveaux bâtiments pour offrir aux étudiant.e.s un meilleur cadre pour leurs études.
- La mise en activité d'une ferme école comme lieu de pratique professionnelle prioritairement destiné aux étudiant.e.s en Bio-ingénieurs et en Économie rurale, filières anciennement appelées Sciences et Techniques de Développement.
- La recherche d'un appui financier pour le paiement des frais académiques des étudiant.e.s inscrit.e.s dans les Facultés de sciences, techniques et technologies pour susciter l'intérêt pour ces disciplines indispensables pour le développement du pays mais qui ont un faible effectif.
- L'organisation à la Faculté de Droit du Master en Droit notarial. Nous serons la 1<sup>ère</sup> institution de l'Afrique centrale à offrir ce parcours formatif.
- La création à la Faculté de Santé Publique d'un Centre de Recherche Interdisciplinaire en Santé Mondiale (CRISM) dont le but sera de promouvoir la recherche scientifique interdisciplinaire sur les problématiques complexes de santé mondiale en visant la compréhension des facteurs systématiques qui influent sur la santé et qui sont intrinsèquement mondiaux. Et ce, en mobilisant des expertises issues dans les domaines des sciences de l'homme et de la société, sciences et technologies et sciences de la santé.
- La mise en place d'un laboratoire pour les sciences de base : biologie, chimie, physique.

Comme on le voit, l'objectif poursuivi en dernière instance est de travailler à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche, en offrant des programmes académiques de qualité et en veillant à l'environnement d'apprentissage pour les étudiants d'une part, et d'autre part, aux conditions de travail du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier.

C'est dans cet esprit que le Comité de Gestion a donné son avis favorable à la proposition faite par la Coordination étudiante pour le paiement en 4 tranches, au lieu de 3 comme initialement prévu, des frais académiques des étudiants du 2<sup>ème</sup> cycle.

Auguste assemblée,

5. Tout ce qui précède traduit la volonté et la détermination du Comité de Gestion de l'Université *Omnia Omnibus* de proposer à la jeunesse congolaise une offre de formation universitaire intégrale qui allie à la fois science, conscience, excellence et qui est guidée par le souci de l'excellence académique et aussi du développement durable et solidaire de la société.

6. Pour conclure, je voudrais rappeler un passage du message que le Saint-Père a adressé aux Universités Catholiques en juillet dernier à l'occasion de la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Fédération Internationale des Universités Catholique (FIUC). Le Pape Léon XIV a souhaité que le Christ-Sagesse — la Vérité faite personne, qui attire à lui le monde — soit la boussole qui oriente le devoir des institutions universitaires, et que sa connaissance aimante constitue l'élan pour une nouvelle évangélisation dans le domaine de l'éducation supérieure catholique. M'associant pleinement à ce souhait du Pontife Romain, je nous souhaite une excellente année académique 2025-2026. Et je vous remercie vous toutes et vous tous pour votre bienveillante attention.

**Le Recteur**

**Prof. Abbé Christian NGAZAIN NGELESA**



**LEÇON INAUGURALE :**  
**« Défis et Opportunités Économiques en République Démocratique du Congo**  
**: Vers un Avenir Durable »**  
**Par**  
**Prof. Dr. Joseph MOTO KOSARADE**

## **Introduction**

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays doté d'un potentiel économique exceptionnel, soutenu par d'immenses réserves de ressources naturelles, des terres agricoles fertiles et des ressources hydrauliques parmi les plus importantes au monde. Malgré ces atouts considérables, la RDC fait face à des défis structurels qui entravent son développement. Depuis l'indépendance en 1960, les crises politiques répétées, la mauvaise gouvernance, la corruption, les conflits armés et la faiblesse des infrastructures ont freiné l'exploitation optimale des richesses nationales et limité l'amélioration des conditions de vie de la population.

Ce travail se propose d'examiner les principaux défis économiques auxquels le pays demeure confronté, tels que la pauvreté persistante, le chômage élevé, l'instabilité politique, la fragilité des institutions et l'insuffisance des infrastructures. Parallèlement, il met en lumière les opportunités de développement susceptibles de placer la RDC sur la voie d'un avenir durable, notamment grâce au secteur agricole, aux investissements dans les infrastructures, aux technologies de l'information et à l'innovation.

L'objectif de cette étude est d'offrir une analyse équilibrée permettant de comprendre les obstacles au développement tout en identifiant les leviers potentiels de croissance inclusive et durable. Elle vise ainsi à fournir des pistes de réflexion pour bâtir une économie résiliente et équitable, capable de répondre aux besoins actuels et futurs du pays.

### **1. Contexte économique de la RDC**

#### **1.1. Historique et évolution économique**

Depuis son indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo a été confrontée à des défis économiques et politiques majeurs, malgré ses immenses ressources naturelles. Plusieurs auteurs africains soulignent que les crises politiques, la mauvaise gouvernance et les ingérences extérieures ont très tôt affaibli la stabilité économique du pays (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Tshiyembe, 2009).

Dans les années 1960, l'économie congolaise bénéficiait d'une relative prospérité, notamment grâce au cuivre et au cobalt. Toutefois, les tensions politiques et les

rébellions ont rapidement fragilisé ces acquis (Omasombo Tshonda, 2015). Sous Mobutu, la politique de zaïrianisation a entraîné une désorganisation profonde du tissu économique, aggravée par la corruption et le clientélisme (Kabemba, 2013).

La dégradation des infrastructures, la chute des prix des matières premières et l'inflation ont également contribué à la crise des années 1980 (Lopes, 2015). Les guerres du Congo dans les années 1990 ont eu des effets dramatiques : destruction des infrastructures, effondrement des activités économiques et exode massif des compétences (Biaya, 2003 ; Autesserre, 2010).

La période post-2003 a connu une croissance stimulée par les matières premières, mais celle-ci reste inégalitaire. Comme l'indique Akindès (2018), un développement fondé exclusivement sur les ressources naturelles concentre la richesse entre les mains d'une élite, laissant la majorité de la population dans la pauvreté.

### **Impact des conflits armés sur l'économie**

Les conséquences économiques des conflits en RDC ont été largement documentées par les chercheurs africains. Les guerres ont entraîné la destruction des routes, ponts, écoles, hôpitaux et réseaux électriques, compromettant durablement les capacités productives du pays (Musamali, 2016). Les activités agricoles et industrielles ont été perturbées, réduisant l'offre et favorisant l'augmentation des prix (Makenga Wa Ndika, 2019).

La fuite des capitaux et la méfiance des investisseurs, analysées notamment par Kabemba (2013), ont accentué la fragilité du pays. Les conflits ont également affecté le capital humain, avec des conséquences sur la formation, les compétences et la productivité future (Lopes, 2015).

### **1.2. Ressources naturelles et richesses**

#### **Ressources minérales**

La RDC est l'un des pays les plus riches du monde en ressources minérales. Les auteurs africains soulignent que cette richesse constitue à la fois une opportunité et une source de conflits (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Kabemba, 2013). Les diamants, le cuivre, le cobalt et l'or représentent des atouts majeurs pour le développement économique du pays. Cependant, la mauvaise gouvernance du secteur minier a souvent alimenté les tensions et empêché une exploitation équitable (Tshiyembe, 2009).

## Agriculture et ressources hydrauliques

L'agriculture, qui emploie plus de 60 % de la population congolaise, demeure un pilier fondamental de l'économie. Pourtant, elle reste sous-exploitée en raison d'un manque d'infrastructures, de technologies et d'investissements (Omasombo Tshonda, 2015).

La RDC dispose également d'un immense potentiel hydroélectrique grâce au fleuve Congo, ce que plusieurs chercheurs africains considèrent comme un élément stratégique pour le développement industriel du pays (Lopes, 2015).

## 2. Défis Économiques Actuels

### 2.1. Pauvreté et Chômage

La République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à des niveaux de pauvreté alarmants. Selon la Banque mondiale (2023), environ 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Cette situation confirme les analyses de Kabemba (2019), qui souligne que la pauvreté en RDC résulte de l'absence de services publics de base et d'une mauvaise redistribution des richesses naturelles.

Le taux de chômage, estimé à près de 25 %, est aggravé par la prédominance du secteur informel, comme l'ont montré les travaux de Tshiband (2018). Le chômage des jeunes, qui dépasse 30 %, constitue selon Nzongola-Ntalaja (2011) un facteur de vulnérabilité sociale favorisant frustration et instabilité.

### *Conséquences sociales*

L'insécurité alimentaire touche une large partie de la population, comme l'indique l'UNICEF (2022). La relation entre pauvreté et malnutrition en Afrique centrale est également bien documentée par Omasombo Tshonda (2015), qui souligne la dégradation du capital humain.

L'accès réduit à la santé, mentionné par Akindès (2018) dans ses analyses sur les systèmes sociaux africains, entraîne une hausse de la mortalité évitable. Les effets sur l'éducation suivent la même dynamique : incapacité des ménages à financer la scolarité et taux de déscolarisation élevés (Makenga wa Ndika, 2020).

Selon Tshiyembe (2009), le chômage massif contribue à la montée de tensions politiques, tandis que la généralisation de l'économie informelle entretient la précarité structurelle des ménages congolais.

## **2.2. Instabilité Politique et Gouvernance**

### ***Impact de la corruption sur le développement***

La corruption constitue un frein majeur au développement de la RDC. Nzongola-Ntalaja (2002) explique que la corruption structurelle, héritée du système politique post-indépendance, détourne les ressources publiques et affaiblit les institutions.

La mauvaise gouvernance décourage l'investissement étranger, comme l'ont observé Ngoie Tshibambe (2017) et Kabemba (2013), qui soulignent que les entreprises perçoivent la RDC comme un environnement à haut risque.

La corruption renforce également les inégalités économiques, un point développé par Biaya (2003) dans ses travaux sur les sociétés d'Afrique centrale.

### ***Difficultés des politiques publiques***

Omasombo Tshonda (2015) note un manque chronique de coordination institutionnelle, aggravé par l'instabilité politique. Selon Carlos Lopes (2015), l'insuffisance des capacités administratives empêche la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

La corruption détourne les ressources destinées aux services sociaux (Tshiyembe, 2009), tandis que les infrastructures insuffisantes limitent l'impact de toute stratégie nationale de développement (Makenga wa Ndika, 2020).

## **2.3. Infrastructures et Accès aux Marchés**

L'état des infrastructures en RDC constitue un obstacle majeur au développement. Selon la Banque africaine de développement (2021), moins de 10 % du réseau routier est en bon état. Cette situation rejoue l'analyse de Musamali (2016), qui souligne le lien direct entre défaillance des infrastructures et faibles performances économiques.

L'accès limité à l'électricité — environ 30 % de la population — est documenté par Tshiband (2018), qui décrit comment cela entrave l'industrialisation.

Dans le domaine des télécommunications, bien que des progrès aient été réalisés, l'accès demeure inégal, ce que confirme Kabeya et Mutombo (2020) dans leurs travaux sur la fracture numérique en Afrique centrale.

### ***Obstacles à l'accès aux marchés***

Les obstacles à l'accès aux marchés incluent :

- infrastructures inadéquates (Musamali, 2016) ;
- coûts élevés de l'énergie (Lopes, 2015) ;
- bureaucratie et lourdeur administrative (Omasombo Tshonda, 2015) ;
- instabilité politique persistante (Tshiyembe, 2009) ;
- faiblesse de l'accès au financement (Nzongola-Ntalaja, 2011).

Le manque de formation entrepreneuriale et d'informations sur les marchés est également souligné par Akindès (2018), qui insiste sur le rôle de l'éducation économique dans les pays africains.

### **III. Opportunités de Développement**

#### **3.1. Secteur Agricole**

##### **Potentiel de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire**

La République Démocratique du Congo (RDC) possède un immense potentiel agricole, grâce à ses vastes terres arables, un climat diversifié, et une biodiversité riche. L'agriculture est non seulement un secteur clé pour l'économie, mais elle est aussi essentielle pour la sécurité alimentaire du pays. Voici quelques éléments clés concernant ce potentiel :

**1. Richesse des terres arables** : La RDC dispose d'environ **80 millions d'hectares** de terres arables, dont une grande partie reste sous-exploitée. Les conditions climatiques variées permettent la culture d'une large gamme de produits agricoles, allant des céréales (comme le manioc et le maïs) aux fruits et légumes.

**2. Biodiversité** : Le pays abrite une biodiversité exceptionnelle, avec de nombreuses variétés de semences locales et des pratiques agricoles traditionnelles qui peuvent être intégrées dans des systèmes de production contemporains. Cette biodiversité offre des opportunités pour développer des cultures adaptées aux différentes zones écologiques et pour renforcer la résilience face aux changements climatiques.

**3. Sécurité alimentaire** : Actuellement, la RDC fait face à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire, avec une proportion élevée de la population souffrant de malnutrition. En développant l'agriculture durable, le pays peut améliorer la production alimentaire, réduire la dépendance aux importations alimentaires, et renforcer la résilience des communautés rurales face aux crises économiques et climatiques.

**4. Emploi rural** : L'agriculture est le principal employeur en RDC, représentant environ **60 % de l'emploi** total. En investissant dans ce secteur, le pays peut non seulement améliorer la sécurité alimentaire, mais aussi créer des millions d'emplois durables, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

## Stratégies pour moderniser le secteur agricole

Pour tirer pleinement parti du potentiel agricole de la RDC, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies visant à moderniser le secteur. Voici quelques pistes d'action :

**1. Renforcement des infrastructures rurales** : Investir dans les infrastructures de transport, d'irrigation et de stockage est crucial pour améliorer l'accès aux marchés. Des routes en bon état permettent aux agriculteurs de transporter leurs produits plus efficacement, tandis que des systèmes d'irrigation améliorent la productivité, surtout durant les périodes de sécheresse.

**2. Accès à la technologie et à l'innovation** : Promouvoir l'utilisation de technologies agricoles modernes, comme les semences améliorées, les techniques de culture durable et les systèmes d'agriculture de précision, peut augmenter les rendements et réduire l'impact environnemental. De plus, l'accès à des informations sur les marchés et des services d'extension agricole peut aider les agriculteurs à adopter de meilleures pratiques.

**3. Formation et renforcement des capacités** : Offrir des programmes de formation aux agriculteurs sur des techniques de culture durables, la gestion des ressources et la commercialisation peut améliorer la productivité et les revenus. L'éducation des jeunes sur les opportunités dans le secteur agricole est également essentielle pour encourager une nouvelle génération d'agriculteurs.

**4. Soutien aux coopératives et aux organisations paysannes** : Encourager la formation de coopératives agricoles permet aux agriculteurs de mutualiser leurs ressources, d'accéder à des marchés plus larges et de bénéficier de meilleures conditions de négociation. Les organisations paysannes peuvent également jouer un rôle clé dans la défense des droits des agriculteurs et dans la promotion de pratiques durables.

**5. Financement et accès au crédit** : Faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, est crucial pour leur permettre d'investir dans des équipements, des semences, et des technologies. La création de fonds de garantie ou de microfinancement peut aider à surmonter les obstacles liés au financement.

**6. Promouvoir l'agriculture durable** : Encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme l'agroécologie, peut améliorer la durabilité du secteur. Les politiques publiques doivent soutenir des initiatives qui favorisent la conservation des ressources naturelles et la biodiversité, tout en garantissant que les besoins alimentaires de la population sont satisfaits.

En conclusion, le secteur agricole en RDC représente une opportunité immense pour le développement économique et la sécurité alimentaire. En mettant en œuvre des stratégies de modernisation, le pays peut non seulement améliorer les conditions de vie de ses citoyens, mais également renforcer sa position sur les

marchés locaux et internationaux. Le développement d'une agriculture durable et inclusive est essentiel pour construire un avenir prospère et résilient pour la RDC.

### **3.2. Développement des Infrastructures**

#### *Importance des investissements dans les infrastructures*

Les infrastructures jouent un rôle crucial dans le développement économique et social de la République Démocratique du Congo (RDC). Un bon état des infrastructures est essentiel pour faciliter le commerce, améliorer l'accès aux services, et stimuler la croissance. Voici quelques points soulignant l'importance des investissements dans les infrastructures :

- 1. Stimuler la croissance économique** : Des infrastructures de qualité, telles que des routes, des ponts, des ports et des réseaux électriques, sont fondamentales pour le bon fonctionnement de l'économie. Elles facilitent le transport des biens et des personnes, réduisent les coûts logistiques, et augmentent la productivité des entreprises. Par conséquent, des investissements dans les infrastructures peuvent stimuler la croissance économique globale.
- 2. Améliorer l'accès aux services** : Les infrastructures sont essentielles pour l'accès à des services de base tels que l'éducation, la santé, et l'eau potable. Par exemple, des routes en bon état permettent un meilleur accès aux établissements scolaires et aux soins de santé, ce qui contribue à l'amélioration du bien-être des populations et à la réduction de la pauvreté.
- 3. Favoriser l'intégration régionale** : Le développement des infrastructures de transport et de communication peut renforcer l'intégration régionale et faciliter le commerce entre la RDC et ses voisins. Des corridors de transport efficaces et des réseaux de télécommunications modernes peuvent contribuer à la création de marchés régionaux dynamiques.
- 4. Attirer les investissements étrangers** : Les investisseurs étrangers sont plus enclins à investir dans des pays disposant d'infrastructures fiables. Un bon réseau d'infrastructures peut contribuer à créer un climat d'affaires attrayant, favorisant ainsi les investissements directs étrangers (IDE) et le transfert de technologies.
- 5. Réduire les inégalités** : En investissant dans les infrastructures, en particulier dans les zones rurales et éloignées, le gouvernement peut réduire les disparités régionales et améliorer la qualité de vie des populations souvent négligées. Cela contribue à un développement plus inclusif et équilibré.

#### *Partenariats public-privé pour le développement*

Les partenariats public-privé (PPP) représentent une approche prometteuse pour le développement des infrastructures en RDC. Ces partenariats impliquent la collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour concevoir, financer,

construire et gérer des projets d'infrastructure. Voici quelques avantages et opportunités liés aux PPP :

1. **Mobilisation de ressources financières** : Les PPP permettent de mobiliser des ressources financières importantes que le gouvernement ne pourrait pas financer seul. En impliquant des investisseurs privés, le secteur public peut accéder à des capitaux et à des technologies qui seraient autrement inaccessibles.
2. **Expertise et efficacité du secteur privé** : Le secteur privé possède souvent une expertise technique et une expérience significative dans la gestion de projets d'infrastructure. En collaborant avec des entreprises privées, le gouvernement peut bénéficier de pratiques de gestion plus efficaces et innovantes, ce qui peut améliorer la qualité et la durabilité des infrastructures.
3. **Partage des risques** : Les PPP permettent de partager les risques associés au développement des infrastructures entre le secteur public et le secteur privé. Cela peut réduire la charge financière pour le gouvernement et inciter les investisseurs privés à s'engager dans des projets à long terme.
4. **Amélioration des services** : Les partenariats public-privé peuvent conduire à une amélioration de la qualité des services fournis à la population. En intégrant des normes de performance et des mécanismes d'évaluation, les PPP peuvent garantir que les infrastructures répondent aux besoins des usagers.
5. **Soutien à la durabilité** : Les PPP peuvent également contribuer à la durabilité des infrastructures. Les entreprises privées, motivées par des incitations économiques, peuvent être plus enclines à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à intégrer des solutions innovantes pour minimiser l'impact environnemental.
6. **Exemples de secteurs propices aux PPP** : Les PPP peuvent être appliqués dans divers secteurs, notamment les transports (construction de routes, ponts, aéroports), l'énergie (projets d'énergie renouvelable, centrales hydroélectriques), l'eau et l'assainissement, et les infrastructures sociales (écoles, hôpitaux).

### 3.3. Technologies et Innovation

#### *Rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement économique*

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle crucial dans le développement économique de la République Démocratique du Congo (RDC). L'adoption et l'intégration des TIC dans divers secteurs peuvent transformer l'économie et améliorer la qualité de vie des citoyens. Voici quelques points clés sur leur impact :

1. **Amélioration de l'accès à l'information** : Les TIC facilitent l'accès à des informations vitales pour les entreprises et les consommateurs. Par exemple, les agriculteurs peuvent utiliser des plateformes numériques pour obtenir des

informations sur les marchés, les prix des produits, et les meilleures pratiques agricoles. Cela leur permet de prendre des décisions éclairées et d'optimiser leurs revenus.

**2. Facilitation des échanges commerciaux :** Les TIC permettent de réduire les barrières à l'entrée sur les marchés en améliorant la logistique et la communication. Les entreprises peuvent utiliser des outils en ligne pour vendre leurs produits à un public plus large, y compris à l'international, ce qui favorise le commerce et l'intégration économique.

**3. Promotion de l'innovation :** Les TIC encouragent l'innovation en offrant des outils et des ressources pour le développement de nouveaux produits et services. Les startups et les entrepreneurs peuvent tirer parti des technologies numériques pour créer des solutions adaptées aux besoins locaux, stimulant ainsi la créativité et l'entrepreneuriat.

**4. Renforcement des systèmes éducatifs :** L'intégration des TIC dans l'éducation permet d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement. Les plateformes d'apprentissage en ligne et les ressources éducatives numériques offrent des opportunités d'apprentissage flexibles, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux établissements d'enseignement est limité.

**5. Efficacité des services publics :** Les TIC améliorent la transparence et l'efficacité des services publics. Les gouvernements peuvent utiliser des systèmes numériques pour faciliter l'administration et la gestion des ressources, réduire la corruption et améliorer la délivrance des services aux citoyens.

**6. Développement des infrastructures numériques :** Investir dans les infrastructures TIC, telles que l'Internet haut débit et la couverture mobile, est essentiel pour maximiser l'impact des technologies sur l'économie. Un accès Internet fiable et abordable est fondamental pour permettre aux entreprises et aux citoyens de bénéficier des avantages des TIC.

### *Initiatives d'entrepreneuriat et d'innovation*

Le développement d'initiatives d'entrepreneuriat et d'innovation est essentiel pour dynamiser l'économie congolaise et créer des emplois durables. Voici quelques initiatives clés à considérer :

**1. Incubateurs et accélérateurs d'entreprises :** De nombreuses organisations, tant publiques que privées, ont mis en place des programmes d'incubation et d'accélération pour soutenir les startups. Ces programmes offrent des ressources, des formations et un mentorat pour aider les entrepreneurs à développer leurs idées en entreprises viables.

**2. Soutien à l'entrepreneuriat féminin :** Encourager l'entrepreneuriat féminin est crucial pour le développement économique. Des initiatives spécifiques visant à soutenir les femmes entrepreneures, telles que des formations,

des financements et des réseaux de soutien, peuvent contribuer à réduire les inégalités de genre et à stimuler la croissance économique.

**3. Programmes de financement et de microcrédit :** L'accès au financement est un obstacle majeur pour les entrepreneurs en RDC. La mise en place de programmes de microcrédit et de financement participatif peut aider à soutenir les petites entreprises et à favoriser l'innovation. Ces initiatives permettent aux entrepreneurs d'accéder aux ressources nécessaires pour développer leurs projets.

**4. Développement des compétences :** La formation et le développement des compétences sont essentiels pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat. Des programmes de formation axés sur les compétences techniques, la gestion d'entreprise et le développement personnel peuvent renforcer les capacités des entrepreneurs et les préparer à relever les défis du marché.

**5. Partenariats avec des entreprises technologiques :** La collaboration entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises technologiques peut favoriser l'innovation. Les partenariats peuvent permettre le partage de ressources, l'accès à des technologies avancées et le développement de solutions adaptées aux besoins locaux.

**6. Promotion de l'économie numérique :** Encourager le développement de l'économie numérique à travers des initiatives telles que le commerce électronique, les services financiers numériques (FinTech), et les plateformes de livraison peut transformer le paysage économique. Ces solutions peuvent faciliter l'accès aux marchés et améliorer l'inclusion financière.

## **IV. Vers un Avenir Durable**

### **4.1. Politiques Économiques Inclusives**

#### **Recommandations pour des politiques favorisant la croissance inclusive**

Pour garantir un développement économique durable et équitable en République Démocratique du Congo (RDC), il est essentiel de mettre en œuvre des politiques économiques inclusives. Voici quelques recommandations clés :

**1. Renforcement de la protection sociale :** Établir ou élargir les systèmes de protection sociale pour soutenir les groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées. Cela peut inclure des programmes de transferts monétaires, des allocations familiales, et des filets de sécurité pour aider les ménages à surmonter les chocs économiques et à améliorer leur bien-être.

**2. Accès équitable aux ressources économiques :** Mettre en place des politiques qui garantissent un accès équitable aux ressources naturelles, aux terres agricoles et aux financements pour tous, en particulier pour les populations marginalisées. Cela implique la reconnaissance des droits fonciers des communautés locales et des femmes, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat inclusif.

**3. Promotion de l'éducation et de la formation professionnelle :** Investir dans l'éducation et la formation professionnelle pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre. Cela permettra de préparer les jeunes et les travailleurs aux exigences du marché du travail et de favoriser l'employabilité dans des secteurs clés, notamment l'agriculture, les technologies, et les services.

**4. Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) :** Établir des programmes de soutien pour les PME, qui sont souvent des moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois. Cela peut inclure l'accès à des financements adaptés, des formations en gestion d'entreprise, et des services de conseil.

**5. Développement des infrastructures :** Investir dans les infrastructures de transport, d'énergie et de communication pour faciliter l'accès aux marchés et améliorer la qualité de vie des citoyens. Les infrastructures doivent être planifiées de manière à bénéficier à toutes les régions du pays, en particulier aux zones rurales et éloignées.

**6. Encouragement de l'innovation et de la recherche :** Favoriser un environnement propice à l'innovation par le biais de financements pour la recherche et le développement, ainsi que par la création de partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les institutions académiques. L'innovation peut jouer un rôle clé dans la création de solutions adaptées aux besoins locaux.

**7. Mise en œuvre de politiques environnementales durables :** Établir des réglementations et des incitations pour promouvoir des pratiques économiques respectueuses de l'environnement. La croissance inclusive doit être alignée avec la durabilité environnementale pour protéger les ressources naturelles et assurer un avenir viable pour les générations futures.

## **Importance de la participation des communautés locales**

La participation des communautés locales est essentielle pour assurer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des politiques économiques. Voici quelques raisons pour lesquelles cette participation est cruciale :

**1. Adaptation aux besoins locaux :** Les communautés locales possèdent une connaissance approfondie de leurs besoins et défis spécifiques. Leur implication dans la conception et la mise en œuvre des politiques permet d'adapter les interventions aux réalités du terrain, augmentant ainsi leur impact.

**2. Renforcement de la responsabilisation :** Impliquer les communautés dans le processus décisionnel favorise la transparence et la responsabilisation des gouvernements et des institutions. Cela contribue à réduire la corruption et à renforcer la confiance des citoyens envers leurs dirigeants.

**3. Renforcement des capacités locales :** La participation des communautés favorise le développement des compétences et des capacités locales. Les projets qui impliquent les communautés encouragent l'apprentissage, la collaboration et

le partage de connaissances, ce qui renforce la résilience et l'autonomie des populations.

**4. Inclusivité et équité :** La participation des groupes marginalisés, y compris les femmes, les jeunes et les populations rurales, est essentielle pour garantir que toutes les voix soient entendues et que les bénéfices du développement soient partagés équitablement. Cela contribue à réduire les inégalités et à favoriser la cohésion sociale.

**5. Soutien à la durabilité des initiatives :** Les projets qui impliquent les communautés locales sont plus susceptibles d'être durables, car les populations sont plus engagées et investies dans les résultats. La participation locale favorise également la continuité des efforts après la fin des financements externes ou des projets.

## **4.2. Développement Durable et Environnement**

### **Stratégies pour une exploitation durable des ressources naturelles**

L'exploitation durable des ressources naturelles est essentielle pour garantir que la République Démocratique du Congo (RDC) puisse tirer parti de ses richesses tout en préservant l'environnement pour les générations futures. Voici quelques stratégies clés pour promouvoir une exploitation durable :

**1. Gestion intégrée des ressources naturelles :** Mettre en place des systèmes de gestion intégrée qui tiennent compte des interactions entre les différents écosystèmes et ressources. Cela implique de coordonner les politiques sur l'exploitation des ressources minérales, forestières et hydriques pour éviter la surexploitation et la dégradation de l'environnement.

**2. Évaluation environnementale stratégique (EES) :** Avant de lancer des projets d'exploitation, réaliser des évaluations environnementales stratégiques pour analyser les impacts potentiels sur l'environnement et les communautés locales. Cela permet de prendre des décisions éclairées et de minimiser les effets négatifs sur les écosystèmes.

**3. Encouragement des pratiques agricoles durables :** Promouvoir des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'agroécologie, la rotation des cultures, et la réduction de l'utilisation des pesticides et des engrains chimiques. Ces pratiques peuvent augmenter la productivité tout en préservant la santé des sols et des écosystèmes.

**4. Réglementation stricte de l'exploitation minière :** Établir des réglementations rigoureuses pour l'exploitation minière, y compris des normes de sécurité et des exigences pour la réhabilitation des sites miniers après leur fermeture. La mise en œuvre de licences de durabilité et de contrôles réguliers peut réduire les impacts environnementaux des activités minières.

**5. Utilisation des énergies renouvelables** : Investir dans les énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Le développement de projets d'énergie renouvelable peut également offrir des opportunités économiques aux communautés locales.

**6. Sensibilisation et éducation environnementale** : Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation pour informer les communautés sur l'importance de la conservation des ressources naturelles. La sensibilisation peut inciter les populations à adopter des pratiques durables et à participer activement à la protection de leur environnement.

**7. Partenariats avec les communautés locales** : Impliquer les communautés locales dans la gestion des ressources naturelles et la prise de décisions. Les connaissances traditionnelles et les pratiques locales peuvent contribuer à une gestion durable et à la conservation des écosystèmes.

## Importance de la protection de l'environnement

La protection de l'environnement est essentielle non seulement pour la santé des écosystèmes, mais aussi pour le bien-être économique et social de la population congolaise. Voici quelques raisons soulignant l'importance de la protection de l'environnement :

**1. Préservation de la biodiversité** : La RDC abrite une biodiversité exceptionnelle, y compris des espèces endémiques et menacées. La protection de l'environnement est cruciale pour préserver cette biodiversité, qui joue un rôle clé dans le maintien des écosystèmes et des services qu'ils fournissent, tels que la pollinisation, la régulation de l'eau et la fertilité des sols.

**2. Lutte contre le changement climatique** : La déforestation et l'exploitation non durable des ressources naturelles contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, exacerbant le changement climatique. La protection des forêts et des écosystèmes naturels peut aider à atténuer les impacts du changement climatique en stockant le carbone et en régulant le climat local.

**3. Sécurité alimentaire et eau** : La dégradation de l'environnement menace la sécurité alimentaire en réduisant la productivité agricole et en affectant l'accès à l'eau potable. La protection de l'environnement est essentielle pour garantir des systèmes alimentaires durables et l'accès à des ressources en eau suffisantes et de qualité.

**4. Santé humaine** : Un environnement sain est directement lié à la santé humaine. La pollution, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité peuvent entraîner des problèmes de santé, tels que des maladies respiratoires, des infections d'origine hydrique et des maladies liées à la malnutrition.

**5. Opportunités économiques durables** : La protection de l'environnement peut également ouvrir la voie à de nouvelles opportunités économiques,

notamment par le développement du tourisme durable et des pratiques de gestion des ressources qui soutiennent les moyens de subsistance locaux. Les projets de conservation peuvent générer des revenus pour les communautés tout en préservant les ressources naturelles.

**6. Responsabilité sociale et éthique :** Protéger l'environnement est également une question de responsabilité sociale. Les générations futures ont droit à un environnement sain et à des ressources naturelles durables. Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement est une obligation éthique envers les générations à venir.

## Conclusion

La République Démocratique du Congo se trouve à la croisée des chemins : dotée d'un potentiel économique exceptionnel, elle demeure entravée par une succession de défis structurels qui freinent son développement. L'abondance de ressources naturelles – minérales, agricoles et hydrauliques – constitue un fondement solide pour la croissance, mais leur gestion inadéquate, exacerbée par l'instabilité politique, la corruption et l'insuffisance des infrastructures, limite leur contribution au bien-être de la population. Les conséquences de décennies de conflits armés et de gouvernance fragile se manifestent par des niveaux alarmants de pauvreté, de chômage et d'inégalités sociales, empêchant le pays de tirer pleinement profit de ses atouts.

Cependant, des opportunités majeures existent pour orienter la RDC vers un avenir durable. Le renforcement du secteur agricole, la modernisation des infrastructures et l'adoption des technologies de l'information peuvent devenir des leviers puissants de transformation économique. De même, l'essor de l'entrepreneuriat, l'investissement dans les énergies renouvelables et la mise en œuvre de politiques publiques inclusives permettent d'envisager une croissance plus équitable. Pour y parvenir, la participation active des communautés locales et la promotion d'une gouvernance transparente et responsable sont essentielles.

Le chemin vers un développement durable exige donc une vision cohérente, axée sur la gestion responsable des ressources, l'amélioration des services publics et la consolidation de la paix. Si les réformes nécessaires sont engagées avec détermination, la RDC pourra non seulement dépasser ses défis actuels, mais aussi devenir un acteur majeur du développement africain.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akindès, F. (2018). *Sociétés africaines et politiques sociales*. Karthala.  
Autesserre, S. (2010). *The Trouble with the Congo*. Cambridge University Press.  
Banque africaine de développement. (2021). *Rapport sur les infrastructures*

*en Afrique centrale.*

Banque mondiale. (2023). *Poverty and Equity Database: DR Congo.*

Biaya, T. (2003). *Jeunesse, conflictualité et exclusion en Afrique centrale.* CODESRIA.

Kabemba, C. (2013). *Gouvernance des ressources naturelles en Afrique.* OSISA.

Kabeya, J., & Mutombo, P. (2020). *Télécommunications et développement en Afrique centrale.* Presses de l'UPN.

Lopes, C. (2015). *L'Afrique au futur.* CEA-ONU.

Makenga wa Ndika, V. (2020). *Développement humain et pauvreté en RDC.* Presses universitaires du Congo.

Musamali, N. (2016). *Infrastructures et croissance économique en RDC.* Université de Kisangani.

Ngoie Tshibambe, G. (2017). *Corruption et gouvernance en Afrique centrale.* PUC.

Nzongola-Ntalaja, G. (2002). *The Congo: From Leopold to Kabila.* Zed Books.

Nzongola-Ntalaja, G. (2011). *Citizenship, state, and governance in Africa.* CODESRIA.

Omasombo Tshonda, J. (2015). *État et société en RDC.* Musée royal de l'Afrique centrale.

Tshiband, M. (2018). *Économie informelle et emploi en RDC.* Presses universitaires de Lubumbashi.

Tshiyembe, M. (2009). *Gouvernance et crises africaines.* Karthala.

UNICEF. (2022). *Rapport sur la malnutrition en RDC.*



#### IV. CALENDRIER ACADEMIQUE 2025-2026

30	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
<b>MOIS D'OCTOBRE 2025</b>		
1	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge et Docteur de l'Eglise</li> <li>- Journée internationale pour les personnes âgées</li> </ul>
2	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Les Saints Anges Gardiens</li> </ul>
3	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
4	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
5	Dimanche	<b>27<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée mondiale des enseignants</li> <li>- 7<sup>ème</sup> anniversaire de l'élévation à la dignité Cardinalice de l'Archevêque Fridolin Ambongo Besungu</li> </ul>
6	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
7	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Notre-Dame du Rosaire</li> </ul>
8	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récollection avec le personnel permanent</li> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
9	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
10	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale de la santé mentale</li> </ul>
11	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête patronale du Grand Séminaire Saint Jean XXIII</li> <li>- Journée internationale de la fille</li> </ul>
12	Dimanche	<b>28<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>1<sup>ère</sup> Semaine des cours</b>		
13	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes</li> </ul>
14	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Messe d'ouverture de l'année académique 2025-2026</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>

15	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des cours</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Réunion du Comité de gestion avec les nouveaux étudiants à 13 heures Vacation Jour et 18 heures vacation Soir</li> <li>- Journée internationale des femmes rurales</li> </ul>
16	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale de l'alimentation</li> </ul>
17	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté</li> </ul>
18	Samedi	-
19	Dimanche	<b>29<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>2<sup>ème</sup> Semaine des cours et Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information</b>		
20	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
21	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
22	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
23	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
24	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale d'information sur le développement</li> </ul>
25	Samedi	-
26	Dimanche	<b>30<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>3<sup>ème</sup> Semaine des cours</b>		
27	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale du patrimoine audiovisuel</li> </ul>
28	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
29	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale des soins et de l'assistance</li> </ul>
30	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
31	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
<b>MOIS DE NOVEMBRE 2025</b>		

1	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8<sup>ème</sup> anniversaire de prise de possession canonique de Son Eminence Cardinal Fridolin Ambongo Besungu comme Archevêque Métropolitain de Kinshasa</li> </ul>
2	Dimanche	<p style="text-align: center;"><b>31<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire Solennité de Toussaint</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes</li> </ul>
<b>4<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
3	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Commémoration de tous les fidèles défunt</li> </ul>
4	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
5	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
6	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé</li> </ul>
7	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion bureau facultaire Santé Publique</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
8	Samedi	-
9	Dimanche	<b>32<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>5<sup>ième</sup> Semaine des cours et Semaine mondiale de la science au service de la paix et du développement</b>		
10	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
11	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
12	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
13	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
14	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale du diabète</li> </ul>
15	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale de la prévention de toutes les formes de criminalité transnationale organisée et de la lutte contre ce fléau</li> </ul>

16	Dimanche	<b>33 ième Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>6 ième Semaine des Cours</b>		
17	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
18	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale pour la prévention et la guérison de l'exploitation, des atteintes et des violences sexuelles visant les enfants</li> </ul>
19	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale des toilettes</li> </ul>
20	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée de l'industrialisation de l'Afrique</li> </ul>
21	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Réunion de bureau Facultaire Management</li> <li>- Journée mondiale de la philosophie</li> <li>- Journée mondiale de la télévision</li> </ul>
22	Samedi	-
23	Dimanche	<b>Solennité de Christ Roi de l'Univers</b>
<b>7 ième Semaine des cours</b>		
24	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
25	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes</li> </ul>
26	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> </ul>
27	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Dépôt des lettres de demande de dispense</li> </ul>
28	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Installation du Comité des étudiants : CP, CPA, Président et Vice-Président</li> <li>- Journée scientifique Faculté de Santé Publique</li> </ul>
29	Samedi	-
30	Dimanche	<b>1er Dimanche de l'Avent</b>
<b>MOIS DE DECEMBRE 2025</b>		
<b>8 ième Semaine des cours</b>		

1	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée mondiale de lutte contre le sida</li> <li>- Début de stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
2	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
3	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale des personnes handicapées</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
4	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Dépôt des candidatures pour les postes de Président, Vice-Président, CP et CPA</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale des banques</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
5	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Etude des candidatures et affichage des listes des candidats</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Réunion Facultaire Droit, Science politique et de Bonne gouvernance</li> <li>- Journée mondiale des sols</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
6	Samedi	-
7	Dimanche	<b>2 ième Dimanche de l'Avent</b>
<b>9 ième Semaine des cours</b>		
8	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne électorale</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Immaculée conception (fête)</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
9	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Elections : CP et CPA</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée internationale contre la corruption</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>

10	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Dépouillement, publication et affichage des résultats des CP et CPA</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Journée scientifique Faculté de Droit</li> <li>- Journée des droits de l'homme</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
11	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Elections : Président et Vice-Président</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
12	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Dépouillement, publication et affichage des résultats des Président et Vice-Président</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Réunion Bureau Facultaire Bio-Ing et Santé publique</li> <li>- Journée internationale de la couverture sanitaire universelle</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
13	Samedi	-
14	Dimanche	<b>3 ième Dimanche de l'Avent</b>
<b>10 ième Semaine des cours</b>		
15	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
16	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
17	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
18	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Inscriptions en cours</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
19	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Réunion bureau Facultaire Sciences Informatiques</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>
20	Samedi	-
21	Dimanche	<b>4 ième Dimanche de l'Avent</b>
<b>Semaine des cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120 et vacances pour toutes les promotions</b>		
22	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des vacances de Noël et Nouvel an</li> </ul>
23	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
24	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
25	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- <b>NATIVITE DU SEIGNEUR</b></li> </ul>
26	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
27	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée internationale de la préparation aux épidémies</li> <li>- Début des vacances de Noel et nouvel an</li> </ul>
28	Dimanche	<b>Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph (Fête)</b>
<b>Semaine des cours complémentaires Master 120 et vacances pour toutes les promotions</b>		
29	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
30	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noël et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
31	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Noel et nouvel an</li> <li>- Cours de passerelle pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
<b>MOIS DE JANVIER 2026</b>		
1	Jeudi	<b>Nouvel an</b>
2	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commémoration de la 223<sup>ème</sup> année de la fondation de la congrégation des Ecoles de charité (Cavanis)</li> <li>- Vacances de Noel et nouvel an</li> </ul>
3	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin vacances de Noël et Nouvel An</li> </ul>
4	Dimanche	<b>L'ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR</b>
<b>11 ième Semaine des cours</b>		
5	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : Journée des martyrs de l'Indépendance</li> </ul>
6	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des cours dans tous les Campus</li> <li>- Début de stage pédagogique des étudiants finalistes en Théologie</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie</li> </ul>

7	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Envoi des lettres pour la Visite guidée et Stage</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
8	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
9	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Réunion bureau Facultaire SIC</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
10	Samedi	-
11	Dimanche	<b>BAPTEME DU SEIGNEUR</b>
<b>12<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
12	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
13	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
14	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
15	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
16	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : Commémoration de la mort de Laurent Désiré KABILA</li> </ul>
17	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : Commémoration de la mort de P. E. LUMUMBA</li> </ul>
18	Dimanche	<b>2<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>13<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
19	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
20	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
21	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
22	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
23	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Réunion du Bureau Facultaire de Philosophie</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
24	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 66<sup>ème</sup> anniversaire de naissance de Son Eminence Cardinal Fridolin Ambongo Besungu</li> <li>- Journée internationale de l'éducation</li> </ul>
25	Dimanche	<b>3<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commémoration de la 210<sup>ème</sup> année de la fondation de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée (OMI)</li> </ul>
<b>14<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
26	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
27	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
28	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de Saint Thomas d'Aquin</li> <li>- Accueil de nouveaux étudiants et Activités culturelles au Campus de Saïo</li> </ul>
29	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Séminaire sur la recherche scientifique avec les finalistes</li> <li>- Stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
30	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Réunion bureau Facultaire Théologie</li> <li>- Fin de stage pédagogique des étudiants finalistes en Philosophie et en Théologie</li> </ul>
31	Samedi	-
<b>MOIS DE FEVRIER 2026</b>		
1	Dimanche	<b>4<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>15<sup>ième</sup> Semaine des cours et Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle</b>		
2	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début de dépôt mémoire et TFC Session spéciale</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
3	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt mémoire et TFC Session spéciale</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
4	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de dépôt mémoire et TFC Session spéciale</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée internationale de la fraternité humaine</li> </ul>

5	Jeudi	- Cours dans tous les Campus - Journée pédagogique
6	Vendredi	- Fin des cours du 1 <sup>er</sup> semestre - Situation d'intégration (visite guidée)
7	Samedi	-
8	Dimanche	<b>5 ième Dimanche du temps ordinaire</b>
<b>16 ième Semaine des cours</b>		
9	Lundi	- Début blocus et enrôlement
10	Mardi	- Blocus et enrôlement
11	Mercredi	- Conseil académique - Blocus et enrôlement - Journée internationale des femmes et des filles de Science
12	Jeudi	- Blocus et enrôlement
13	Vendredi	- Fin blocus - Journée mondiale de la radio
14	Samedi	-
15	Dimanche	<b>6 ième Dimanche du temps ordinaire</b>
<b>Semaine des examens semestriels</b>		
16	Lundi	- Début des examens semestriels
17	Mardi	- Examens
18	Mercredi	- Mercredi des cendres - Examens
19	Jeudi	- Examens
20	Vendredi	- Examens
21	Samedi	-
22	Dimanche	<b>1<sup>er</sup> Dimanche de Carême</b>
<b>Semaine des examens semestriels</b>		
23	Lundi	- Examens
24	Mardi	- Examens
25	Mercredi	- Examens
26	Jeudi	- Examens
27	Vendredi	- Fin des examens
28	Samedi	-
<b>MOIS DE MARS 2026</b>		
1	Dimanche	<b>2 ième Dimanche de Carême</b>
<b>17 ième Semaine des cours</b>		
2	Lundi	- Début de défenses session spéciale - Cours dans tous les Campus - Transcription des côtes
3	Mardi	- Défenses session spéciale - Cours dans tous les Campus

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transcription des côtes</li> </ul>
4	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de défenses session spéciale</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Transcription des côtes</li> </ul>
5	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Fin de transcription des côtes</li> </ul>
6	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 21<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ordination épiscopale de Son Eminence Cardinal Fridolin Ambongo Besungu</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Publication des résultats des examens du 1<sup>er</sup> semestre</li> <li>- Début pour les recours</li> </ul>
7	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée Internationale de la Femme (anticipée)</li> </ul>
8	Dimanche	<b>3<sup>ième</sup> Dimanche de Carême</b>
<b>18<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
9	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Recours et transcription</li> </ul>
10	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Recours et transcription</li> <li>- Journée internationale des femmes juges</li> </ul>
11	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Fin des recours et transcription LMD</li> </ul>
12	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Traitement recours</li> </ul>
13	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée scientifique de la Faculté de Théologie</li> </ul>
14	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recollection de personnel permanent</li> </ul>
15	Dimanche	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>- 4<sup>ième</sup> Dimanche de Carême</b></li> <li>- Récollection des étudiants</li> </ul>
<b>19<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
16	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Publication des résultats des recours examen 1er semestre</li> </ul>
17	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
18	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
19	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
20	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée de la langue française</li> </ul>
21	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée internationale des forêts et de la poésie</li> <li>- Journée internationale de la poésie</li> </ul>
22	Dimanche	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>5<sup>ième</sup> Dimanche de Carême</b></li> <li>- Commémoration de la 410<sup>ème</sup> année de la fondation de l'Ordre des Piaristes.</li> </ul>
<b>20<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		

23	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
24	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée internationale pour le droit à la vérité en ce qui concerne les violations flagrantes des droits de l'homme et pour la dignité des victimes</li> <li>- Journée mondiale de la lutte contre la tuberculose</li> </ul>
25	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
26	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
27	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée scientifique Faculté Bio-ingénieurs</li> </ul>
28	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
29	Dimanche	<b>Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur</b>
<b>21<sup>ème</sup> Semaine des cours et vacances de Paques</b>		
30	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée scientifique Faculté de Gestion, Management et Développement</li> <li>- Semaine sainte</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée internationale du zéro déchet</li> </ul>
31	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine sainte</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
<b>MOIS D'AVRIL 2026</b>		
1	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine sainte</li> <li>- 53<sup>ème</sup> anniversaire de naissance de Mgr Edouard Isango</li> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
2	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine sainte</li> <li>- Début des vacances de Pâques</li> </ul>
3	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine sainte</li> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
4	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
5	Dimanche	<b>Dimanche de Pâques: la Résurrection du Seigneur</b>
<b>Semaine des vacances de Pâques</b>		
6	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : Journée du Combat de Simon Kimbangu et de la conscience africaine</li> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
7	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Journée internationale de la santé</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
8	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Pâques</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
9	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
10	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
11	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 69<sup>ème</sup> anniversaire de naissance de Mgr. Edouard Tsimba</li> <li>- Vacances de Pâques</li> <li>- Octave de Pâques</li> <li>- Cours de passerelles pour les inscriptions spéciales Master 120</li> </ul>
12	Dimanche	<b>2<sup>ième</sup> Dimanche de Pâques</b>
<b>22<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
13	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des cours dans tous les Campus</li> </ul>
14	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
15	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
16	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
17	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
18	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
19	Dimanche	<b>3<sup>ième</sup> Dimanche de Pâques</b>
<b>23<sup>ième</sup> Semaine des cours et Semaine mondiale de la vaccination</b>		
20	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
21	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
22	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée internationale de la Terre nourricière</li> </ul>
23	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur</li> </ul>
24	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée des jeunes filles dans le secteur des Technologie de l'Information et de la Communication</li> </ul>
25	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée mondiale contre le paludisme</li> </ul>
26	Dimanche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>4<sup>ième</sup> Dimanche de Pâques</b></li> <li>- Journée mondiale de la propriété intellectuelle</li> </ul>
<b>24<sup>ième</sup> Semaine des cours</b>		
27	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
28	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> <li>- Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail</li> </ul>
29	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours dans tous les Campus</li> </ul>
30	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de l'Enseignement</li> </ul>
<b>MOIS DE MAI 2026</b>		

1	Vendredi	- Férié : Fête du Travail
2	Samedi	-
3	Dimanche	<b>5 ième Dimanche de Pâques</b> - Journée mondiale de la liberté de la presse
<b>25 ième Semaine des cours</b>		
4	Lundi	- Cours dans tous les Campus
5	Mardi	- Cours dans tous les Campus
6	Mercredi	- Cours dans tous les Campus
7	Jeudi	- Cours dans tous les Campus
8	Vendredi	- Cours dans tous les Campus
9	Samedi	-
10	Dimanche	<b>6 ième Dimanche de Pâques</b>
<b>26 ième Semaine des cours</b>		
11	Lundi	- Cours dans tous les Campus
12	Mardi	- Cours dans tous les Campus - Journée internationale de la santé des végétaux - Journée scientifique Faculté Bio-ingénieurs et Sciences et Techniques Cours dans tous les Campus
13	Mercredi	- Cours dans tous les Campus
14	Jeudi	- 5ème Anniversaire de la création de l'Université <i>Omnia Omnibus</i> - Cours dans tous les Campus
15	Vendredi	- Cours dans tous les Campus - Journée internationale des familles
16	Samedi	-
17	Dimanche	<b>7 ième Dimanche de Pâques / ASCENSION DU SEIGNEUR</b> - Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information
<b>Semaine du Colloque</b>		
18	Lundi	- Férié : Fête des Forces Armées de la République Démocratique du Congo
19	Mardi	- Préparatifs du Colloque
20	Mercredi	- Ouverture du Colloque
21	Jeudi	- Colloque - Saint Eugene de Mazenod (fête)
22	Vendredi	- Colloque
23	Samedi	- Clôture du Colloque
24	Dimanche	<b>DIMANCHE DE LA PENTECOTE</b>
<b>27 ième Semaine des cours et stage</b>		
25	Lundi	- Cours dans tous les Campus
26	Mardi	- Cours dans tous les Campus
27	Mercredi	- Cours dans tous les Campus

28	Jeudi	- Cours dans tous les Campus
29	Vendredi	- Cours dans tous les Campus
30	Samedi	-
31	Dimanche	<b>LA TRES SAINTE TRINITE</b> <b>MOIS DE JUIN 2026</b>
<b>28<sup>e</sup> Semaine des cours et stage</b>		
1	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée scientifique Faculté de Théologie</li> <li>- Journée mondiale des parents</li> </ul>
2	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée scientifique Faculté de Théologie</li> </ul>
3	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Commémoration de Saint André Kaggwa, fête patronale du Grand Séminaire Saint André Kaggwa</li> </ul>
4	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée scientifique Faculté SIC</li> </ul>
5	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- 9<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil d'administration</li> <li>- Journée mondiale de l'environnement</li> </ul>
6	Samedi	-
7	Dimanche	<b>LE SAINT-SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST</b>
<b>29<sup>ième</sup> Semaine des cours et stage</b>		
8	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
9	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
10	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
11	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
12	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée mondiale contre le travail des enfants</li> </ul>
13	Samedi	-
14	Dimanche	<b>11<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>30<sup>ième</sup> Semaine des cours et stage</b>		

15	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées</li> </ul>
16	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
17	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> <li>- Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse</li> </ul>
18	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
19	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
20	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
21	Dimanche	<b>12<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>31<sup>ième</sup> Semaine des cours et stage</b>		
22	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
23	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
24	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
25	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours / Campus de Kintambo et Ngaliema</li> <li>- Stage académique / Campus de Saïo et Righini</li> </ul>
26	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin du stage et des cours</li> <li>- Journée pédagogique</li> <li>- Début Enrôlement</li> <li>- Dépôt des TFC et Mémoires</li> <li>- Dépôt de sujet TFC/Mémoires L2 / LMD et M1</li> <li>- Publication horaire des examens de la 1<sup>ère</sup> session</li> <li>- Début Dépôt des rapports de stage</li> </ul>
27	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil académique</li> </ul>
28	Dimanche	<b>13<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b> <b>SAINT PIERRE ET SAINT PAUL, APOTRES</b>
<b>Semaine de Blocus</b>		
29	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt des TFC et Mémoires</li> <li>- Dépôt de sujet TFC/Mémoires L2 et M1 / LMD</li> <li>- Dépôt des Rapports de stage</li> </ul>

30	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : 66<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance de la R.D. Congo</li> </ul>
<b>MOIS DE JUILLET 2026</b>		
1	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt des TFC et Mémoires</li> <li>- Dépôt de sujet TFC/Mémoires L2 et M1 / LMD</li> <li>- Dépôt des Rapports de stage</li> </ul>
2	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt des TFC et Mémoires</li> <li>- Dépôt de sujet TFC/Mémoires L2 et M1/ LMD</li> <li>- Dépôt des Rapports de stage</li> </ul>
3	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin blocus</li> <li>- Fin de l'enrôlement</li> <li>- Fin dépôt des TFC et Mémoires</li> <li>- Fin dépôt de sujet TFC/Mémoires L2 et M1/ LMD</li> <li>- Fin dépôt des rapports de stage</li> </ul>
4	Samedi	-
5	Dimanche	<b>14<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des Examens du second semestre</b>		
6	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des examens second semestre</li> <li>- Préparation des grilles</li> <li>- Journée mondiale du développement rural</li> </ul>
7	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens, correction et dépôt des côtes</li> <li>- Préparation des grilles</li> </ul>
8	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens, correction et dépôt des côtes</li> <li>- Préparation des grilles</li> </ul>
9	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens, correction et dépôt des côtes</li> <li>- Préparation des grilles</li> </ul>
10	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens, correction et dépôt des côtes</li> <li>- Préparation des grilles</li> </ul>
11	Samedi	-
12	Dimanche	<b>15<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine de Délibération</b>		
13	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens</li> </ul>
14	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens</li> </ul>
15	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens et Dépôt des fiches de cotation</li> </ul>
16	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens et Finalisation Transcription des côtes</li> <li>-</li> </ul>
17	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens et Finalisation Transcription des côtes</li> <li>- Défense mémoires</li> </ul>

18	Samedi	-
19	Dimanche	<b>16<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des recours</b>		
20	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération examen</li> <li>- Publications résultats examens du second semestre</li> <li>- Début des recours</li> </ul>
21	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recours</li> </ul>
22	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin des Recours</li> </ul>
23	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin Délibération recours</li> </ul>
24	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparatif de collation des grades Académiques</li> </ul>
25	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collation des grades académiques et clôture de l'année académique 2025-2026</li> </ul>
26	Dimanche	<b>17<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire et clôture de l'année</b>
<b>Semaine du Congé annuel</b>		
27	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Congé annuel du personnel</li> </ul>
28	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> </ul>
29	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> </ul>
30	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains</li> </ul>
31	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> </ul>
<b>MOIS D'AOÛT 2026</b>		
1	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Férié : Journée nationale des morts / Fête des parents</li> <li>- Début du 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> </ul>
2	Dimanche	<b>18<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des vacances</b>		
3	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> </ul> <p>2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</p>
4	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24<sup>ème</sup> anniversaire du sacerdoce de Mgr Edouard Isango</li> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
5	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
6	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>

7	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
8	Samedi	-
9	Dimanche	<b>19<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des vacances</b>		
10	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
11	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
12	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> <li>- Journée internationale de la jeunesse</li> </ul>
13	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 37<sup>ème</sup> anniversaire sacerdotal de Mgr Edouard Tsimba</li> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
14	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 38<sup>ème</sup> anniversaire du sacerdoce de Son Eminence Cardinal Fridolin Ambongo Besungu</li> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
15	Samedi	-
16	Dimanche	<b>20<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des vacances</b>		
17	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
18	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
19	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
20	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
21	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
22	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
23	Dimanche	<b>21<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b> <b>Semaine des vacances</b>
<b>Semaine des vacances</b>		
24	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> <li>- Commémoration de 465<sup>ème</sup> année de la Réforme du Carmel</li> </ul>
25	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> <li>- Saint Joseph Calasanz (fête), Fondateur de la Congrégation des Piaristes</li> </ul>
26	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
27	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
28	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances</li> <li>- Inscription 2026-2027</li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de Pratique professionnelle et Stage académique</li> </ul>
29	Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
30	Dimanche	<b>22<sup>ième</sup> Dimanche du temps ordinaire</b> <b>Semaine de blocus</b>
<b>Semaine de blocus</b>		
31	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des activités du personnel</li> <li>- Début blocus</li> <li>- Publication horaire 2<sup>e</sup> session</li> <li>- Début de l'enrôlement</li> <li>- Dépôt TFC et Mémoires (2<sup>e</sup> Session)</li> <li>- Journée internationale des personnes d'ascendance africaine</li> </ul>
<b>MOIS DE SEPTEMBRE 2026</b>		
1	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt TFC et Mémoires (2<sup>e</sup> Session)</li> </ul>
2	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt TFC et Mémoires (2<sup>e</sup> Session)</li> </ul>

3	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt TFC et Mémoires (2<sup>e</sup> Session)</li> </ul>
4	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Enrôlement</li> <li>- Dépôt TFC et Mémoires (2<sup>e</sup> Session)</li> </ul>
5	Samedi	-
6	Dimanche	<b>23<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des examens de rattrapage</b>		
7	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des Examens de rattrapage</li> </ul>
8	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> <li>- Journée internationale de l'alphabétisation</li> </ul>
9	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ordination épiscopale de Nosseigneurs Edouard Tsimba et Edouard Isango</li> <li>- Examen de rattrapage</li> <li>- Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques</li> </ul>
10	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> </ul>
11	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> </ul>
12	Samedi	-
13	Dimanche	<b>24<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine de suite des examens de rattrapage</b>		
14	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> </ul>
15	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> </ul>
16	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> <li>- Journée internationale pour la science, la technologie et l'innovation dans le Sud</li> </ul>
17	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de rattrapage</li> <li>- Journée mondiale de la sécurité des patients</li> </ul>
18	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt des fiches de cotation et transmission</li> </ul>
19	Samedi	-
20	Dimanche	<b>25<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des défenses TFC et Mémoires 2<sup>e</sup> session</b>		
21	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense TFC et Mémoires 2e session</li> <li>- Journée internationale de la paix</li> </ul>
22	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense TFC et Mémoires 2e session</li> </ul>
23	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense TFC et Mémoires 2e session</li> <li>- Journée internationale des langues des signes</li> </ul>
24	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense TFC et Mémoires 2e session</li> </ul>
25	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excursion : Comité de gestion, personnels académiques, scientifiques, et administratifs.</li> </ul>
26	Samedi	-

27	Dimanche	<b>26<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine des recours, de transcription et de publication des résultats</b>		
28	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération</li> <li>- Journée internationale de l'accès universel à l'information</li> </ul>
29	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération</li> <li>- Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture</li> </ul>
30	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération Recours</li> </ul>
<b>MOIS D'OCTOBRE 2026</b>		
1	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin des recours</li> <li>- Journée internationale pour les personnes âgées</li> </ul>
2	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des recours</li> <li>- Journée internationale de la non-violence</li> </ul>
3	Samedi	-
4	Dimanche	<b>27<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>Semaine d'élaboration des rapports académiques</b>		
5	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de traitement des recours et publication définitive des résultats année académique 2024-2025</li> </ul>
6	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports académiques</li> </ul>
7	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports académiques</li> </ul>
8	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports académiques</li> </ul>
9	Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports académiques</li> </ul>
10	Samedi	-
11	Dimanche	<b>28<sup>ième</sup> Dimanche du Temps Ordinaire</b>
<b>1<sup>ère</sup> Semaine des cours / Année Académique 2026-2027</b>		
12	Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparatifs de la rentrée Académique</li> </ul>
13	Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparatifs de la rentrée Académique</li> </ul>
14	Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Messe d'ouverture de l'année académique 2025-2026</li> </ul>
15	Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des cours</li> </ul>

## ANNEXES

### EXTRAIT DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'UNIVERSITE OMNIA OMNIBUS

#### I. DES DISPOSITIONS GENERALES

**Article 1 :** Le présent règlement de l'Université *Omnia Omnibus* est élaboré au profit de la communauté universitaire. Par conséquent, tout(e) étudiant(e) est censé(e) en connaître la teneur de ses dispositions.

**Article 2 :** Tout(e) étudiant(e) de l'Université *Omnia Omnibus* doit observer fidèlement les normes relatives à l'organisation générale et à la discipline, en premier lieu en ce qui concerne le programme des études, l'assistance régulière aux cours, les examens, comme aussi toutes les autres dispositions concernant la vie de la Faculté.

**Article 3 :** Tout(e) étudiant(e) est tenu(e) de suivre l'ensemble du programme d'études auquel il (elle) est inscrit(e). Il (elle) est obligé(e) d'assister régulièrement aux cours, séminaires, exercices pratiques et laboratoires, visites guidées, pratiques professionnelles, stage et toute autre activité prévue dans son programme de formation.

**Article 4 :** La participation aux interrogations et à toute autre forme d'évaluation est non négociable.

**Article 5 :** Toute absence doit être justifiée. Lorsque, pour des raisons de recherche ou pour des raisons personnelles, l'étudiant(e) désire s'absenter de la Faculté pour une durée dépassant 3 jours, les congés et les vacances académiques non-compris, il (elle) est tenu(e) d'obtenir au préalable une autorisation écrite des Services académiques.

**Article 6 :** Tout(e) étudiant(e) doit du respect aux autorités académiques, aux enseignants et à tous les membres du personnel de l'Université *Omnia Omnibus*. Son comportement doit être fraternel envers ses camarades.

**Article 7 :** Tout(e) étudiant(e) doit respecter et protéger l'intégrité spirituelle, psychique, corporelle et sexuelle des autres membres de la communauté universitaire, étant tous et toutes conscient(e)s de la politique de tolérance zéro qu'adopte l'Université *Omnia Omnibus* en matière des abus sexuels, d'autorité, de pouvoir. Chacun s'engage à suivre scrupuleusement les mesures prises par l'Université pour prévenir et éviter de tels abus.

**Article 8 :** En toute occasion, tout(e) étudiant(e) de l'Université *Omnia Omnibus* est tenu(e) de faire preuve de la tolérance, de la décence, du respect de la personne humaine, des convictions personnelles et de la liberté d'autrui.

**Article 9 :** L'usage des téléphones cellulaires pendant les cours et les examens est strictement interdit.

**Article 10 :** Tout(e) étudiant(e) aura à cœur de veiller impérativement à la bonne réputation de l'Université *Omnia Omnibus*. Par conséquent, il (elle) ne peut engager son renon dans aucune action préjudiciable. Toute manifestation, tout écrit engageant de quelque manière que ce soit l'honneur de l'Université *Omnia Omnibus* ou de ses membres doit recevoir l'autorisation préalable de l'autorité académique.

**Article 11 :** Tout affichage dans l'enceinte ou le bâtiment de l'Université, tout envoi de rapport, pétitions ou mémorandum, à des personnes extérieures à l'Université *Omnia Omnibus* sont soumis au visa préalable du Doyen de la Faculté.

**Article 12 :** L'étudiant(e) ne pourra fonder des associations, clubs ou autre groupe estudiantin sur le territoire de l'établissement ou même en dehors de celui-ci, même au nom de l'établissement, sans l'autorisation préalable du Comité de gestion.

**Article 13 :** Les groupements d'étudiants ne pourront utiliser les locaux de l'établissement qu'avec l'autorisation de l'autorité académique.

**Article 14 :** Nul n'est autorisé sans accord préalable de l'autorité académique, à se livrer à des opérations commerciales ou financières dans l'enceinte de l'Université *Omnia Omnibus*.

**Article 15 :** L'étudiant(e) est responsable des dommages qu'il cause aux biens de l'Université *Omnia Omnibus* : bâtiments, mobiliers, livres de la bibliothèque, équipement didactique, etc.

**Article 16 :** Les sanctions disciplinaires applicables en cas de manquement aux dispositions du présent règlement sont les suivantes :

1. L'admonition (avertissement, réprimande sévère)
2. La suspension du droit de fréquenter l'Université *Omnia Omnibus* pour une durée n'excédant pas 2 mois.
3. La suspension du droit de fréquenter l'Université *Omnia Omnibus* pour une durée supérieure à 2 mois, mais inférieure à une année académique
4. Exclusion définitive de l'Université *Omnia Omnibus*.

Les deux premières sanctions sont prises par l'Autorité ayant dans ses attributions le Secrétariat Général Académique. Tandis que les deux autres par le Recteur, le Comité de gestion entendu.

**Article 17 :** Une sanction disciplinaire ne peut être prononcée que si l'étudiant(e) a été préalablement entendu. Si l'étudiant(e) ne répond pas à la convocation, la sanction sera prononcée sans qu'il (elle) soit entendu(e).

- Les décisions sont motivées et communiquées par écrit à l'étudiant et à ses parents ou tuteurs, ou éventuellement à son supérieur ecclésiastique.
- Le droit de recours est garanti.

## **II. DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT À L'UNIVERSITE OMNIA OMNIBUS**

**Article 18 :** Le processus d'inscription à l'Université *Omnia Omnibus* commence par le remplissage correctement de la fiche d'inscription sur [www.universiteomniaomnibus.com](http://www.universiteomniaomnibus.com) en veillant très attentivement à écrire sans faute d'orthographe les nom, post-nom et prénom.

**Article 19 :** Au terme de la démarche, il est impératif de retenir le numéro matricule attribué. Ce numéro matricule va être un identifiant ayant un caractère obligatoire par lequel le (la) candidat(e) bénéficiera de l'autorisation d'accès au Campus , à la bibliothèque, au paiement des frais académiques à la banque, à l'enrôlement et surtout à son compte de publication des résultats académiques en ligne.

**Article 20 :** Le (la) candidat(e) doit enregistrer, imprimer et signer à la 2<sup>ème</sup> page de cette fiche pour la déposer avec les autres éléments constitutifs du dossier à l'un des Campus de l'Université *Omnia Omnibus*.

**Article 21 :** Le (la) candidat(e) est tenu(e) de payer uniquement à la banque le montant exigé des frais d'inscription.

**Article 22 :** Le (la) candidat(e) doit se munir de ces éléments constitutifs du dossier : la rame de papier duplicateur ; la fiche d'inscription en ligne imprimée ; la lettre manuscrite de demande d'inscription adressée au Recteur de l'Université *Omnia Omnibus*, en insistant sur : la Faculté, Filière, Promotion et de l'année d'inscription ; les originaux et copies des bulletins de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années EB (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années secondaires); l'original et la copie du diplôme d'Etat (ou À qui de droit ou Attestation de réussite de l'Inspection Générale de l'EPST) ; les originaux et copies des certificats d'études faites après l'obtention du diplôme d'Etat (si c'est nécessaire); le certificat d'aptitude physique (Consultation et Examens du médecin se font à l'Université); l'attestation de naissance ; la lettre de recommandation d'une autorité ecclésiastique (Curé, Pasteur etc.), en insistant sur la moralité et les aptitudes du (de la) candidat (e) à coopérer pour une action instructive commune réussite ; la lettre de prise en charge, adressée au Recteur de l'Université *Omnia Omnibus* ( en insistant sur la capacité du tuteur à subvenir

au besoin du (de la) candidat (e), à défaut, la preuve de l'institution boursière et les quatre photos passeport.

### **III. DE LA COORDINATION ESTUDIANTINE À L'UNIVERSITE OMNIA OMNIBUS**

**Article 23 :** Les étudiants sont présentés :

- Au niveau de l'Université *Omnia Omnibus* : par le (la) Président(e) de la Coordination estudiantine ;
- Au niveau de la Faculté : par un Délégué(e) facultaire ;
- Au niveau de la promotion : par un Chef(e) de Promotion et son Adjoint(e).

**Article 24 :** La Coordination estudiantine est un organe par lequel le (la) Président(e) est informé(e) des problèmes de la communauté universitaire et de pouvoir rendre compte aux étudiants de ses démarches et de leur aboutissement.

**Article 25 :** La Coordination estudiantine est composée du (de la) Président(e) de la Coordination, le Cabinet du (de la) Président(e), les délégués de chaque Faculté, les Chefs de Promotion et leurs Adjoints.

**Article 26 :** Le (la) Président(e) des étudiants est responsable devant les autorités académiques de toute question en rapport avec la vie communautaire des étudiants et de la réalisation des objectifs de l'Université *Omnia Omnibus*. Il (elle) convoque et préside, au moins une fois le trimestre que les circonstances l'exigent, avec les autorités compétentes pour étudier les problèmes qui se posent dans la vie communautaire des étudiants.

**Article 27 :** La présidence de la Coordination est rotative d'une Faculté en une autre, d'une année académique en une autre. En cas d'empêchement, le (la) délégué(e) le plus en âge assure l'intérim du (de la) Président(e) de la Coordination.

**Article 28 :** Les élections générales à l'Université *Omnia Omnibus* se passent comme suit:

- L'élection du (de la) Président(e) de la Coordination se fait par tous les étudiants de l'Université *Omnia Omnibus* ;
- L'élection du (de la) Délégué(e) se fait uniquement par les étudiants d'une Faculté bien précise ;
- Les élections du (de la) Chef de Promotion et son Adjoint(e) se font uniquement par les étudiants d'une Promotion bien précise.

**Article 29 :** Au sortir de son élection, le (la) Président(e) de la Coordination est tenu(e) à présenter au Comité de gestion en vue de bénéficier d'une décision rectoriale des membres de son Cabinet et Ministres n'excédant pas 10 étudiants qui vont l'accompagner à bien exercer son mandat.

**Article 30 :** La nomination de la Commission électorale ayant la responsabilité d'assurer le processus électoral, les modalités des élections, la désignation de la Faculté d'où ressortira le (la) Président(e) de la Coordination et autres dispositions pratiques sont fixées par la décision rectoriale signée et publiée de préférence un mois avant l'investiture de la Coordination.

**Article 31 :** La prise des fonctions de la Coordination étudiante est effective après avoir été investie par le Recteur de l'Université *Omnia Omnibus*.

**Article 32 :** Puisque l'Université *Omnia Omnibus* a quatre Campus , chacun de ses Campus est représenté par un délégué facultaire. Par conséquent, ce délégué facultaire assure les tâches du (de la) Vice-président(e) de la Coordination dans sa Faculté.

**Article 33 :** La promotion est l'ensemble d'étudiants d'une année. Pour chaque Promotion, il est élu un (une) Chef(e) de Promotion et un (une) Chef(e) de Promotion Adjoint(e).

**Article 34 :** Le (la) Chef(e) de Promotion est chargé(e) de promouvoir tout ce qui est susceptible d'améliorer le système d'enseignement et de concourir à la réalisation des objectifs. Il veille, avec l'appariteur et les autorités académiques, à la bonne organisation des enseignements et des travaux pratiques, de la bibliothèque et, en général, des activités de la promotion. Il lui convient notamment :

- De veiller et de signer les fiches de prestation ;
- De centraliser la commande et la distribution des documents de travail ;
- De formuler des suggestions et des propositions quant à l'organisation des examens partiels et des examens semestriels ;
- De faire au (à la) Président(e) des suggestions utiles relatives aux points inscrits ou à faire inscrire à l'ordre du jour du Conseil des étudiants.

**Article 35 :** Dans le cas où plusieurs promotions suivent simultanément un même enseignement, le (la) Chef(e) de la Promotion la plus élevée ou la plus nombreuse assume toutes les tâches.

**Article 36 :** Le (la) Chef(e) de Promotion Adjoint(e) assiste le (la) Chef(e) de Promotion dans l'ensemble de ses attributions et le (la) remplace en cas d'absence.

**Article 37 :** Tous les représentants des étudiants sont élus pour une mandature d'une année académique.

#### **IV. DE L'ORGANISATION DES EXAMENS SEMESTRIELS À L'UNIVERSITÉ OMNIA OMNIBUS**

**Article 38 :** Il est organisé une épreuve portant sur toutes les matières prévues au programme à la fin de chaque semestre.

**Article 39 :** Tous les examens se déroulent selon les dispositions pratiques indiquées par l'Autorité ayant dans ses attributions le Secrétariat Général Académique.

**Article 40 :** La nature des épreuves, l'horaire des examens, les locaux choisis pour les examens, la liste des surveillants, l'horaire de délibération sont portés à la connaissance des professeurs et des étudiants par voie d'affichage en ligne et aux valves avant le début du blocus par le Décanat.

**Article 41 :** Ne peut prendre part à la session semestrielle, l'étudiant(e) ayant:

- Pris convenablement son inscription et sa réinscription ;
- Payé la totalité des frais académiques exigés ;
- Souscrit à la session (enrôlé) ;
- Suivi régulièrement l'ensemble des cours.

**Article 42 :** L'heure du début de l'examen est comptée à partir de la remise du questionnaire aux étudiants se trouvant dans la salle.

**Article 43 :** Tout(e) étudiant(e) doit se soumettre au principe de la ponctualité, dont les autorités veilleront avec rigueur.

**Article 44 :** Tout déplacement dans la salle d'examen est prohibé sauf sur autorisation préalable du surveillant.

**Article 45 :** Aucune sortie de la salle d'examen ne sera autorisée dès lors que l'examen a commencé. Par conséquent, chaque étudiant(e) doit prendre toutes les dispositions utiles avant d'accéder à la salle d'examen.

**Article 46 :** Toute causerie ou tout entretien entre étudiants dans la salle d'examen sans l'autorisation du surveillant est strictement interdit. Au cas contraire, le surveillant peut soit déplacer l'étudiant(e), soit lui ravir la copie de l'examen.

**Article 47 :** Tout cas de tricherie (échange des copies, coupon dans les trousses, etc.) sera sanctionnée par la signature d'un procès-verbal dont la conséquence sera, l'annulation pure et simple de la session ou l'exclusion définitive de l'étudiant(e) dans l'établissement suivant la gravité des faits de tricherie.

**Article 48 :** À la fin de chaque examen, tout étudiant est obligé de signer sur la liste de présence.

**Article 49 :** Tout examen oral doit se passer d'un témoin délégué par l'Autorité ayant dans ses attributions le Secrétariat Général Académique.

**Article 50 :** Le port de sac est strictement interdit dans la salle d'examen. Tout appareil de communication doit rester éteint dès l'entrée dans la salle d'examen.

**Article 51 :** Du portail d'entrée de l'Université à la porte de la salle d'examen, l'étudiant(e) devra être attentif(ve) aux directives qui lui seront communiquées en vue d'éviter tout éventuel dérapage et susceptibles de l'aider à présenter sa session avec succès.

**Article 52 :** Dans la salle d'examen, l'étudiant(e) doit se soumettre aux ordres donnés par les surveillants sous peine d'être expulsé(e).

**Article 53 :** Toute autre faute commise et n'ayant pas été prévue dans ce règlement sera appréciée et sanctionnée conformément au règlement général de l'Université.

**Article 54 :** Tout(e) étudiant(e) a droit de présenter l'épreuve de fin d'année à conditions de suivre tous les cours et de prendre part à tous les exercices inscrits au programme. Des absences équivalentes au tiers de l'année privent l'étudiant(e) du droit de s'inscrire aux examens. Les oppositions aux inscriptions fondées sur ce motif sont décidées par l'Autorité ayant dans ses attributions le Secrétariat Général Académique ; et elles sont notifiées au Recteur et à l'intéressé cinq jours au moins avant la date fixée pour l'enrôlement à la session semestrielle.

**Article 55 :** L'étudiant(e) qui désire se présenter aux examens semestriels est tenu(e) de s'enrôler dans le délai fixé par le calendrier académique.

**Article 56 :** L'épreuve d'une année d'études comprend :

- Les interrogations sommatives organisées pendant l'année ;
- Les travaux pratiques effectués durant l'année et qui ont fait l'objet d'une appréciation chiffrée ;
- L'organisation d'une enquête sur terrain ;

- La présentation des résultats de la recherche dans une forme précise (TFC ou Mémoire); claire et correcte. Il doit comporter 60 à 100 pages dactylographiées.

**Article 57 :** Le choix du sujet des travaux est à faire en collaboration avec le Décanat de la Faculté en tenant compte de la spécificité de chaque sujet et en désignera le Directeur du travail, après avoir entendu le Conseil facultaire. Les projets de Mémoire et TFC sont à déposer au Décanat à la fin du mois de mai pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> Licence/LMD et de 1<sup>ère</sup> de Master. Toute modification du sujet doit être approuvée par le Décanat. L'étudiant(e) qui désire introduire une telle modification en fera la demande par écrit.

**Article 58 :** La date limite du dépôt des Mémoires et Travaux de Fin de Cycle est fixée dans le calendrier académique de l'année en cours.

**Article 59 :** L'étudiant(e) peut présenter séparément les examens et le travail; les premiers devant être achevés avant la fin des sessions des examens, le second au plus tard la fin de l'année académique suivante.

**Article 60 :** Le résultat de l'épreuve est déterminé en tenant compte des appréciations chiffrées obtenues dans chacune des parties constituantes. Le total de ces éléments constitue la base d'appréciation du jury.

**Article 61 :** La pondération rattachée à une matière dépend de son importance pour l'atteinte des objectifs éducationnels de la filière d'études. La façon de prendre en compte les résultats obtenus aux interrogations et aux travaux pratiques organisés au cours de l'année sera déterminée par le professeur, titulaire du cours sur approbation de l'Autorité ayant dans ses attributions le Secrétariat Général Académique.

**Article 62 :** Tout(e) récipiendaire a le droit de présenter l'épreuve de fin des cours pendant l'année académique. Nul ne peut présenter plus de quatre session pour une même épreuve.

**Article 63 :** Des examens peuvent être organisés en dehors des sessions prévues pour les examens. L'organisation des examens hors-session et 1<sup>ère</sup> session se fera suivant les dispositions ci-dessous :

- Un examen hors session ne peut être organisé que si l'ensemble de la matière a été donnée ;
- Le nombre d'examens hors session ne peut dépasser 1/3 des matières prévues au programme.

**Article 64 :** Quand un cours est assuré par un professeur visiteur, l'examen pourrait être organisé immédiatement après la fin des enseignements.

**Article 65 :** Toutes les épreuves se font publiquement et ont lieu dans les locaux de l'Université *Omnia Omnibus*.

**Article 66 :** Lorsqu'un examen comporte une partie écrite et une autre orale, celle écrite précède l'orale. Tout examen oral doit être avisé au début du blocus.

## V. DE LA PROMOTION DES VALEURS À L'UNIVERSITÉ OMNIA OMNIBUS

**Article 67 :** Au début de l'année académique, l'étudiant (e) s'engage par écrit à rester fidèle à la foi de l'Eglise, à concevoir ses études comme un service à la communauté chrétienne et à la nation, à se conformer aux statuts et règlement de l'Institution, à contribuer par son comportement au rayonnement de la foi et des valeurs chrétiennes.

**Article 68 :** En tant que haut lieu du savoir, l'Université *Omnia Omnibus* invite toutes les parties prenantes à la formation et à la recherche, à veiller à la promotion des valeurs morales et éthiques comme levier de toutes les actions dans la volonté « d'enseigner autrement, d'administrer autrement et d'évaluer autrement ».

**Article 69 :** L'Université *Omnia Omnibus* étant une Institution catholique en partenariat avec les institutions internationales, contribue à la promotion des valeurs évangéliques, le respect de l'intégrité, la protection des enfants, des mineurs, des personnes vulnérables, des personnes à mobilité réduite et personne en situation de handicap. Tous les actes qui sont contraires à ces valeurs notamment, la vente des syllabus (notes de cours), la manipulation, le monnayage et ou la perte injustifiée des cotes de l'étudiant(e), la cotation illicite (le branchement, les points sexuellement transmissibles), la corruption, le clientélisme, le fanatisme, la présentation des Travaux pour le compte et en faveur d'un(e) étudiant(e), la pratique de « suivi » (parrainer moyennant un intérêt quelconque un(e) étudiant(e) en faveur de qui les bénéfices de cotes ou autres avantages permettront de valider frauduleusement les Crédits ou autres Travaux obligatoires tels que : TP, TD, Examens, Visite guidée, Stage, Pratique professionnelle ou autres mauvaises pratiques sont passibles d'une sévère sanction.

**Article 70 :** « Tout manquement d'un membre du personnel à ses obligations professionnelles ou aux obligations liées à son état, toute atteinte à la moralité publique constitue une faute disciplinaire qui exige une sanction ». À cet effet, l'application des sanctions, telles que prévues dans les textes légaux et réglementaires, doit être rigoureuse.

**Article 71 :** Tout(e) étudiant(e) qui commettra un manquement contre la promotion des valeurs nuisible à la réputation de l'Université est passible d'une sanction sévère et exemplaire.

## **VI. DU CODE VESTIMENTAIRE À L'UNIVERSITÉ OMNIA OMNIBUS**

**Article 72 :** Les attitudes interdites au sein de l'Université *Omnia Omnibus*:

- 1) S'exprimer en langues vernaculaires ;
- 2) Expression langagièrre facile, peu ou non courtoise ;
- 3) Fumer la cigarette, la pipe, la cocaïne, la cigarette, le chicha ou toute forme de tabac pour des fins non thérapeutique dans l'enceinte de l'Université *Omnia Omnibus* et ses environs;
- 4) Coiffures avec teinture à éclat ;
- 5) Port de casque ou d'oreillette dans l'auditoire ;
- 6) Cheveux et barbes non coiffés et non peignés ;
- 7) Raie sur les sourcils ;
- 8) Tresse à la *Rastaman* ;
- 9) Coiffure et tresse extravagantes ;
- 10) Maquillage exagéré ;
- 11) Chainette au pied ;
- 12) Bagues aux orteils ;
- 13) Plusieurs boucles au nez ;
- 14) Modes fashionnes
- 15) Lunettes sur la tête ;
- 16) Tout habit froissé ou non repassé (même en lin) ;
- 17) Port des boucles d'oreille au nez ou à la gourmette (bras au pied) ;
- 18) Port exagéré de *Mayaka*;
- 19) Cris ou chants à haute voix dans la cour, l'auditoire ou le bâtiment de l'Université.

**Article 73 :** Les tenues vestimentaires interdites aux étudiantes de l'Université *Omnia Omnibus*:

- 1) Mini-jupe dépassant au loin les genoux qui exhibe les cuisses ;
- 2) Robe, blouse, chemise ou jupe transparentes ;
- 3) Robe courte au-dessus des genoux qui exhibe les cuisses ;
- 4) Robe et blouse dos-nu ;
- 5) Robe ou jupe moulante ;

- 6) Robe Singlet ;
- 7) Pantalon déchiré ;
- 8) Talon pointu dépassant 10 cm et sans prothèse ou lacets au mollet
- 9) Pantalon taille basse ;
- 10) Jupe longue, avec fente dépassant les genoux qui exhibe les cuisses ;
- 11) Serre-corps ;
- 12) Blouse taille basse qui exhibe le nombril nu ;
- 13) Blouse bras cassés ;
- 14) Grosses boucles d'oreille ;
- 15) Habits fantaisistes ;
- 16) Culotte ;
- 17) Tenue sportive.

**Article 74 :** Les tenues vestimentaires interdites aux étudiants de l'Université *Omnia Omnibus*:

- 1) Pantalon serre collant le corps humain ;
- 2) Maillot de corps ;
- 3) Culotte
- 4) Singlet

**POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT FACULTAIRE AU  
CAMPUS DE SAIO  
LUNDI LE 22 DECEMBRE 2025**



**HYMNE DE L'UNIVERSITE OMNIA OMNIBUS**

- 1) Nous sommes en liesse au carrefour de la sagesse,  
Véritable moule pour former une élite  
Au cœur d'une ville cosmopolite.

**Refrain:** *Omnia Omnibus* l'Université de l'excellence  
*Omnia Omnibus*, bannissons l'ignorance,  
Avec Dieu nous ferons des prouesses  
*Omnia Omnibus*, un temple plein de sagesse.

- 2) nous sommes engagés pour la science,  
Décidés de travailler en toute conscience,  
Faisant des valeurs évangéliques une référence,  
Pour transformer notre société par l'excellence.
- 3) Kinshasa voilà une aubaine pour redorer le blason de ton ADN,  
Rappelle-toi de la belle époque,  
Redonne de l'espoir en chantant comme un coq.

*(Texte et musique de l'Abbé Cola LUBAMBA)*